

## Avis de consultation

### **Projet de remplacement de la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription***

### **Projet de remplacement de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription***

### **Projet de modifications modifiant la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription***

### **Projet de modifications de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription***

## **Introduction**

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM » ou « nous ») publient pour une période de consultation de 90 jours la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription* (la « Norme canadienne 33-109 ») et l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription* (l'« Instruction complémentaire 33-109 »). Ces projets de textes doivent remplacer la Norme canadienne 33-109 et l'Instruction complémentaire 33-109 en vigueur.

Les ACVM publient également pour consultation le projet de modifications modifiant la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription* (« Norme canadienne 31-102 ») et une modification de l'Instruction complémentaire relative à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription* (l'« Instruction complémentaire 31-102 »).

## **Objet des modifications proposées**

Nous proposons ces modifications principalement en raison des nouvelles obligations prévues par le projet de Norme canadienne 31-103 sur les *obligations d'inscription* (la « Norme canadienne 31-103 »).

### *Modification de la Norme canadienne 33-109*

Nous avons :

- révisé la définition de « personne physique autorisée » pour ne viser que les dirigeants suivants : le chef de la direction, le chef des finances, le chef de l'exploitation et les personnes exerçant des fonctions analogues; les dirigeants subalternes qui n'exercent pas d'activités de courtage ou de conseil ou qui ne remplissent aucune

fonction au Canada sont donc exclus; nous dispensons régulièrement les dirigeants subalternes de l'obligation de présenter le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, de sorte que cette modification ne fait que codifier cette pratique;

- ajouté des références aux catégories d'inscription de personne désignée responsable et de chef de la conformité;
- fusionné les parties 4 et 5 pour regrouper les obligations des personnes physiques inscrites et des personnes physiques autorisées;
- développé les articles 4.3 et 5.1 pour tenir compte de la procédure de communication de l'information en deux étapes qui est prévue à l'Annexe 33-109A1.

#### *Modification de l'Annexe 33-109A1*

Nous avons révisé l'Annexe 33-109A1 en fonction de la Norme canadienne 31-103, qui prévoit l'inscription permanente et facilite le rétablissement de l'inscription des personnes physiques inscrites. La version que nous publions maintenant pour consultation ajoute les personnes physiques autorisées à l'Annexe 33-109A1 publiée avec le projet de Norme canadienne 31-103 le 23 février 2007 et comporte aussi des modifications mineures qui tiennent compte de certains commentaires reçus.

#### *Modification de l'Annexe 33-109A2*

Les renvois ont été mis à jour.

La rubrique 3, Renseignements sur l'abandon d'une catégorie, précise désormais qu'elle s'applique à la personne physique qui abandonne une catégorie d'inscription auprès de la société parrainante dans le territoire intéressé.

#### *Modification de l'Annexe 33-109A3*

Les renvois ont été mis à jour.

#### *Modification de l'Annexe 33-109A4*

Nous avons :

- apporté plusieurs modifications d'ordre administratif en raison du projet de Norme canadienne 31-103 : les nouvelles catégories d'inscription prévues par cette règle ont notamment entraîné des modifications de l'Appendice C;
- appliqué les principes de rédaction en langage clair pour faciliter la compréhension du formulaire;
- défini certaines expressions utilisées dans le formulaire qui ne sont définies nulle part ailleurs.

### *Modification de l'Annexe 33-109A5*

Les renvois ont été mis à jour.

### *Annexe 33-109A6*

Nous avons :

- apporté plusieurs modifications d'ordre administratif en raison du projet de Norme canadienne 31-103 : les nouvelles catégories d'inscription prévues par cette règle ont notamment entraîné des modifications de l'Appendice C;
- appliqué les principes de rédaction en langage clair pour faciliter la compréhension du formulaire;
- défini certaines expressions utilisées dans le formulaire qui ne sont définies nulle part ailleurs;
- inclus les obligations applicables dans l'ensemble des territoires représentés au sein des ACVM qui étaient auparavant prévues par des textes distincts dans chaque territoire.

### *Annexe 33-109A7*

Cette nouvelle annexe prévoit un formulaire conçu pour faciliter le rétablissement de l'inscription des personnes physiques inscrites.

### *Modification de l'Instruction complémentaire 33-109*

Nous avons :

- supprimé l'article 1.1 qui n'était plus nécessaire;
- ajouté la partie 2 pour expliquer la procédure de rétablissement de l'inscription;
- inséré l'article 4.2 pour préciser l'obligation de mettre à jour l'information dans les demandes d'inscription;
- développé l'article 5.1 pour traiter des obligations de diligence des sociétés lorsqu'elles examinent des personnes physiques, notamment celle de corriger les inexactitudes et les lacunes dans l'information figurant sur le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7;
- ajouté l'article 5.2 pour expliquer certains points relatifs à l'Annexe 33-109A1;

- ajouté la partie 7 pour expliquer l'utilisation prévue des formulaires.

#### *Modification de la Norme canadienne 31-102*

Nous avons :

- ajouté les Annexes 33-109A5 et 33-109A7 à la liste de l'article 2.1;
- modifié l'alinéa *e* de l'article 3.2 pour exiger que la société déposante avise l'administrateur de la BDNI de tout changement de nom, de numéro de téléphone ou d'adresse électronique du représentant en chef de la société;
- ajouté l'article 4.4 pour obliger la société déposante à payer au moyen de la BDNI les droits exigibles pour dépôt tardif découlant d'une activité qui nécessite la présentation de renseignements à la BDNI;
- ajouté l'article 4.5 pour codifier les dispenses de l'obligation de payer les droits au moyen de la BDNI qui sont régulièrement accordées;
- supprimé la partie 7 qui n'était plus nécessaire.

#### *Modification de l'Instruction complémentaire 31-102*

Nous avons :

- supprimé l'article 1.1 qui n'était plus nécessaire;
- ajouté l'article 7.2 pour traiter de l'information présentée en vertu de la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises*.

### **Résumé des modifications proposées**

Les modifications proposées :

- tiennent compte du projet de Norme canadienne 31-103;
- tiennent compte des modifications proposées de certains formulaires;
- codifient des dispenses régulièrement accordées;
- traitent des points d'ordre administratif;

### **Pouvoir réglementaire**

Au Québec, la 33-109 sera pris en vertu des paragraphes 1°, 2°, 26°, 27° et 34° de l'article 331.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Le projet de modifications modifiant la

Norme canadienne 31-102 sera pris en vertu des paragraphes 1°, 2°, 11°, 26° et 34° de cet article.

### **Documents non publiés**

La rédaction des modifications de la Norme canadienne 33-109, de l'Instruction complémentaire 33-109, de la Norme canadienne 31-102 et de l'Instruction complémentaire 31-102 n'a fait intervenir aucun rapport, étude ou autre document important non publié.

### **Autres solutions envisagées**

Aucune solution de rechange au remplacement de la Norme canadienne 33-109 ni aux modifications de l'Instruction complémentaire 33-109, de la Norme canadienne 31-102 et de l'Instruction complémentaire 31-102 n'a été envisagée.

### **Coûts et avantages prévus**

Nous estimons que les modifications proposées faciliteront la mise en œuvre du projet de Norme canadienne 31-103 et rendront inutiles certaines dispenses couramment accordées.

### **Consultation**

Les intéressés sont invités à présenter des commentaires écrits sur les projets de modifications au plus tard le 29 mai 2008. Si vous n'envoyez pas vos commentaires par courrier électronique, veuillez les transmettre sur disquette ou sur disque compact (en format Word pour Windows).

Prière d'envoyer les commentaires aux membres de ACVM ci-dessous :

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Autorité des marchés financiers

Il n'est pas nécessaire d'envoyer les commentaires séparément à tous les membres des ACVM. Veuillez les envoyer à l'une des personnes suivantes, qui les fera parvenir aux autres membres :

Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire de l'Autorité  
Autorité des marchés financiers  
Tour de la Bourse  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514-864-8381

Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

John Stevenson  
Secretary to the Commission  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
20 Queen Street West, Suite 1903, Box 55  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Télécopieur : 416-593-2318  
Courriel : [jstevenson@osc.gov.on.ca](mailto:jstevenson@osc.gov.on.ca)

Nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires parce que la législation en valeurs mobilières de certains territoires prévoit la publication d'un résumé des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation.

### **Questions**

Pour toute question, prière de s'adresser aux personnes suivantes :

Sophie Jean  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
Tour de la Bourse  
22<sup>e</sup> étage, C.P. 246  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Téléphone : 514-395-0558, poste 4786  
Télécopieur : 514-873-2262  
Courriel : [sophie.jean@lautorite.qc.ca](mailto:sophie.jean@lautorite.qc.ca)

David Gilkes  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
20 Queen Street West, Suite 1903, Box 55  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Ligne directe : 416-593-8104  
Télécopieur : 416-593-8240  
Courriel : [dgilkes@osc.gov.on.ca](mailto:dgilkes@osc.gov.on.ca)

Martha Rafuse  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
20 Queen Street West, Suite 1903, Box 55  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Ligne directe : 416-593-2321  
Télécopieur : 416-593-8240  
Courriel : [mrafuse@osc.gov.on.ca](mailto:mrafuse@osc.gov.on.ca)

Le texte des modifications suit ou peut être consulté sur le site Web de membres des ACVM.

Le 29 février 2008

**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT LA NORME NATIONALE 33-109  
SUR LES *RENSEIGNEMENTS SUR L'INSCRIPTION***

1. La Norme nationale 33-109 *Renseignements sur l'inscription* est modifiée par ce projet de modifications.
2. La Norme nationale 33-109 *Renseignements sur l'inscription* est abrogée et remplacée par la Norme canadienne 33-109 *Renseignements concernant l'inscription*.
3. Le présent projet de modifications entre en vigueur le ■ 2008.

# NORME CANADIENNE 33-109 SUR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION

## PARTIE 1 DÉFINITIONS

### 1.1. Définitions

Dans la présente règle, on entend par :

« date d'effet de la cessation de relation » : la date à laquelle une personne physique cesse d'être autorisée à exercer des activités nécessitant l'inscription pour le compte d'une société ou d'agir à titre de personne physique autorisée;

« numéro de présentation de renseignements à la BDNI » : le numéro unique attribué par la BDNI chaque fois que des renseignements y sont présentés;

« personne physique autorisée » : dans le cas d'une société inscrite ou d'une personne qui demande à s'inscrire, toute personne physique qui n'est pas inscrite pour exercer l'activité de courtier ou de conseiller pour le compte de la société et qui remplit l'une des conditions suivantes :

*a)* elle est administrateur, chef de la direction, chef des finances ou chef de l'exploitation de la société ou exerce une fonction analogue;

*b)* elle a, directement ou indirectement, la propriété véritable d'au moins 10 % des titres avec droit de vote de la société ou exerce une emprise sur ceux-ci;

« personne physique inscrite » : les personnes physiques suivantes :

*a)* celle qui est inscrite en vue d'exercer l'activité de courtier ou de conseiller pour le compte d'une société inscrite;

*b)* celle qui est inscrite dans la catégorie de personne désignée responsable;

*c)* celle qui est inscrite dans la catégorie de chef de la conformité.

« société inscrite » : un courtier inscrit, un conseiller inscrit ou une société de gestion inscrite;

« société parrainante » : les personnes suivantes :

*a)* dans le cas d'une personne physique inscrite, la société inscrite pour le compte de laquelle elle exerce l'activité de courtier ou de conseiller ou agit à titre de personne désignée responsable ou de chef de la conformité;

b) dans le cas d'une personne physique qui demande à s'inscrire, la société inscrite, ou la personne qui demande à devenir une société inscrite, pour le compte de laquelle elle entend exercer l'activité de courtier ou de conseiller;

c) dans le cas d'une personne physique autorisée, la société inscrite pour le compte de laquelle elle agit;

d) dans le cas d'une personne physique autorisée qui agit pour le compte d'une personne demandant à devenir une société inscrite, cette personne pour le compte de laquelle elle entend agir.

## **1.2. Interprétation**

Les expressions utilisées dans la présente règle et définies par la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription* ont le sens qui leur est donné dans cette règle.

## **PARTIE 2 DEMANDE D'INSCRIPTION ET EXAMEN DES PERSONNES PHYSIQUES AUTORISÉES**

### **2.1. Inscription d'un courtier, d'un conseiller ou d'une société de gestion**

La personne qui demande à s'inscrire à titre de courtier, de conseiller ou de société de gestion présente à l'autorité en valeurs mobilières les documents suivants :

a) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 en format papier;

b) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 à l'égard de chacun de ses établissements autres que le siège, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

### **2.2. Demande d'inscription d'une personne physique**

1) La personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

2) Malgré le paragraphe 1, la personne physique autorisée qui agit pour le compte d'une société inscrite et demande à devenir personne physique inscrite auprès de celle-ci présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

### **2.3. Rétablissement de l'inscription**

L'inscription de la personne physique suspendue en vertu de l'article 7.5 de la Norme canadienne 31-103 sur les *obligations d'inscription* est rétablie à la date à laquelle la personne présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- a) le formulaire est présenté au plus tard 90 jours à compter de la date de la suspension;
- b) les renseignements figurant aux rubriques 13 à 16 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 que la personne physique a présenté antérieurement n'ont pas changé depuis la suspension;
- c) la personne physique demande le rétablissement de son inscription dans la catégorie dans laquelle elle était inscrite au moment de la suspension;
- d) la société inscrite qui parraine le rétablissement est inscrite dans la même catégorie que l'ancienne société parrainante de la personne physique.

### **2.4. Personne physique autorisée**

1) La personne physique autorisée présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou, si elle y est tenue en vertu du paragraphe 2, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, à la plus éloignée des dates suivantes :

- a) le cinquième jour ouvrable après être devenue personne physique autorisée;
  - b) la date à laquelle la société parrainante demande à s'inscrire.
- 2) Pour l'application du paragraphe 1, la personne physique autorisée présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, à condition que les renseignements figurant aux rubriques 13 à 16 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 que cette personne a présenté antérieurement n'aient pas changé depuis la date à laquelle elle a cessé de pouvoir agir à titre de personne physique autorisée pour le compte de son ancienne société parrainante.

### **2.5. Personne inscrite en vertu de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises**

1) Au Manitoba et en Ontario, la personne visée à l'article 2.1 qui est inscrite en vertu de la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises* (L.R.O., 1990, c. C.20; C.P.L.M., c.

C152) n'est pas tenue de présenter le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 conformément à l'alinéa *b* de l'article 2.1 à l'égard de ses établissements enregistrés dans la BDNI.

2) Au Manitoba et en Ontario, malgré le paragraphe 1 de l'article 2.2, la personne physique qui demande à s'inscrire en vertu de la législation en valeurs mobilières et qui est enregistrée dans la BDNI avec sa société parrainante comme personne inscrite en vertu de la *Loi* sur les contrats à terme sur marchandises présente à l'agent responsable le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

### **PARTIE 3 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE SOCIÉTÉ INSCRITE**

#### **3.1. Modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6**

1) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

2) Pour l'application du paragraphe 1, l'avis de modification est présenté en format papier au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5.

3) Il n'est pas obligatoire de donner avis de la modification au moyen du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5 si la modification concerne, selon le cas :

*a)* un nouvel administrateur, associé ou dirigeant de la société inscrite, dans les cas suivants :

*i)* le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 est présenté à l'égard de cette personne conformément à l'article 2.2;

*ii)* le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 est présenté à l'égard de cette personne conformément à l'article 2.3;

*b)* la démission ou la cessation des fonctions d'un administrateur, d'un associé ou d'un dirigeant de la société inscrite, si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 est présenté à l'égard de cette personne conformément à l'article 4.3;

*c)* un établissement autre que le siège de la société inscrite, si le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 est présenté conformément à l'article 3.2.

### **3.2. Modification touchant un établissement**

- 1) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de l'ouverture de tout établissement autre que le siège en présentant, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 au plus tard cinq jours ouvrables après l'ouverture.
- 2) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 en présentant, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3 au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.

### **3.3. Modification d'autres renseignements concernant l'inscription**

La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières de tout changement de vérificateur ou de la date de clôture de l'exercice au plus tard cinq jours ouvrables après le changement.

## **PARTIE 4 MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE PERSONNE PHYSIQUE INSCRITE OU UNE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE**

### **4.1. Modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4**

- 1) La personne physique inscrite ou autorisée avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, de toute modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou à l'Annexe 33-109A7 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard cinq jours ouvrables après la modification.
- 2) Malgré le paragraphe 1, la personne physique inscrite ou autorisée avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, de toute modification des renseignements contenus à la rubrique 11 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard 10 jours ouvrables après la modification.
- 3) Malgré le paragraphe 1, la personne physique inscrite ou autorisée avise l'autorité en valeurs mobilières, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, de toute modification des renseignements contenus à la rubrique 3 ou 4 ou au paragraphe 1 de la rubrique 8 du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou modifiés en vertu du présent paragraphe au plus tard 20 jours ouvrables après la modification.

#### **4.2. Demande de modification ou de radiation d'une catégorie d'inscription**

La personne physique inscrite qui demande la modification ou la radiation d'une catégorie d'inscription présente à l'autorité en valeurs mobilières le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*.

#### **4.3. Cessation de relation**

1) La société inscrite avise l'autorité en valeurs mobilières qu'une personne physique inscrite ou autorisée a cessé d'agir pour son compte en présentant, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, un formulaire établi conformément à l'Annexe 33-109A1 et dont les parties A à D ont été remplies dans les cinq jours ouvrables suivant la date d'effet de la cessation de relation.

2) La société inscrite présente, conformément à la Norme canadienne 31-102 sur la *Base de données nationale d'inscription*, un formulaire établi conformément à l'Annexe 33-109A1 et dont la partie E a été remplie dans les 30 jours ouvrables suivant la date d'effet de la cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée qui a démissionné ou a été congédiée.

3) La société inscrite fournit à la personne physique inscrite ou autorisée qui en fait la demande un exemplaire du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qu'elle a présenté conformément au paragraphe 1, dans les cinq jours ouvrables suivant la demande.

4) La société inscrite fournit à la personne physique inscrite ou autorisée démissionnaire ou congédiée qui en fait la demande un exemplaire du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qu'elle a présenté conformément au paragraphe 2, à la plus éloignée des dates suivantes :

- a) cinq jours ouvrables après la demande;
- b) cinq jours ouvrables après la présentation du formulaire.

### **PARTIE 5 DILIGENCE RAISONNABLE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS**

#### **5.1. Obligations de la société parrainante**

1) La société parrainante prend les moyens nécessaires pour s'assurer de la véracité et de l'exhaustivité des renseignements présentés par les personnes suivantes :

- a) toute personne physique inscrite;
- b) toute personne physique autorisée;

c) toute personne physique qui demande à s'inscrire et dont cette société est la société parrainante.

2) La société inscrite qui présente le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 ou à l'Annexe 33-109A7 au nom d'une personne physique inscrite ou autorisée obtient de celle-ci dans les 45 jours suivant la présentation de ce formulaire un exemplaire du plus récent formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 qui a été présenté à son égard.

3) La société parrainante conserve tous les documents qu'elle a utilisés pour remplir l'obligation prévue au paragraphe 1 pendant l'une des périodes suivantes :

a) dans le cas d'une personne physique autorisée, sept ans après la date à laquelle elle a cessé d'agir pour le compte de cette société;

b) dans le cas d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique qui demande à s'inscrire, sept ans après la date à laquelle elle a cessé d'agir à ce titre pour le compte de cette société.

4) Si la personne physique inscrite, la personne physique qui demande à s'inscrire ou la personne physique autorisée désigne un mandataire aux fins de signification, la société parrainante conserve l'acte de désignation original signé par la personne pendant la période prévue à l'alinéa *b* du paragraphe 3.

5) La société parrainante qui conserve un document conformément au paragraphe 3 ou 4 relativement à des renseignements présentés à la BDNI inscrit sur la première page le numéro de présentation de renseignements à la BDNI.

## **PARTIE 6 DISPENSE**

### **6.1. Dispense**

1) L'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie des dispositions de la présente règle, sous réserve des conditions ou restrictions prévues par la dispense.

2) Malgré le paragraphe 1, en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.

3) Sauf en Ontario, cette dispense est accordée conformément à la loi visée à l'annexe B de la Norme canadienne 14-101 sur les *définitions* vis-à-vis du nom du territoire intéressé.

## **PARTIE 7 ABROGATION ET DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **7.1. Abrogation**

La Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription* est abrogé.

### **7.2. Date d'entrée en vigueur**

La présente règle entre en vigueur le •.

**ANNEXE 33-109A1**  
**AVIS DE CESSATION DE RELATION AVEC UNE PERSONNE INSCRITE OU**  
**AUTORISÉE**

Remplir ce formulaire pour aviser les autorités en valeurs mobilières ou les organismes d'autoréglementation (OAR) canadiens compétents que la société parrainante a mis fin à sa relation avec une personne physique inscrite ou autorisée.

Remplir et présenter ce formulaire en ligne sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI), à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca). Remplir la version imprimée si la dispense pour difficultés temporaires prévue par la Norme canadienne 31-102 est invoquée.

**A. Renseignements sur la société**

1. Nom
2. Numéro BDNI

**B. Renseignements sur la personne physique**

1. Nom
2. Numéro BDNI

**C. Établissement auquel la personne physique était rattachée**

1. Adresse
2. Numéro BDNI

**D. Renseignements sur la cessation de relation**

1. Date de prise d'effet (date à laquelle la personne physique cesse d'être autorisée à exercer des activités nécessitant l'inscription auprès de la société ou d'agir à titre de personne physique autorisée) :

AAAA/MM/JJ

2. Motif de la cessation de relation

(cocher)

**Oui Non**

Démission

à la demande ou à  
la suggestion de la société?

- |                                      |                                  |                          |                          |
|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Licenciement                         | <input type="checkbox"/> motivé? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Fin de contrat à durée déterminée    | <input type="checkbox"/>         |                          |                          |
| Retraite                             | <input type="checkbox"/>         |                          |                          |
| Décès                                | <input type="checkbox"/>         |                          |                          |
| Autre raison (donner des précisions) | <input type="checkbox"/>         |                          |                          |

### **E. Précisions supplémentaires**

*(La présentation de renseignements dans cette partie est facultative, sauf si la personne physique a démissionné ou a été licenciée. Dans ce cas, déposer les réponses aux questions de cette partie dans un délai de 30 jours ouvrables après la date de prise d'effet de la cessation de relation. Déposer le reste du formulaire au plus tard cinq jours ouvrables après la date de prise d'effet de la cessation de relation.)*

En cas de démission ou de licenciement (motivés ou non), donner des explications dans l'espace prévu et répondre le mieux possible aux questions suivantes.

Motifs de la démission ou du licenciement :

Si la réponse aux questions suivantes est « oui », donner des précisions (en faisant renvoi aux renseignements fournis ci-dessus, si nécessaire). Les réponses devraient se rapporter aux événements survenus au cours des douze derniers mois.

- |   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>               |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1. La personne physique était-elle accusée d'une infraction criminelle?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La personne physique a-t-elle fait l'objet d'une enquête menée par une autorité de réglementation du secteur des valeurs mobilières ou du secteur financier?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. La personne physique a-t-elle fait l'objet de mesures disciplinaires internes notables de la part de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle pour des motifs liés à son intégrité ou à sa compétence en tant que personne inscrite? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Des plaintes écrites, des poursuites civiles ou des avis d'arbitrage ont-ils été déposés contre la personne physique ou la société relativement à des activités  |                          |                          |

en valeurs mobilières menée par la personne physique pendant qu'elle était une personne inscrite ou une personne autorisée à agir au nom de la société?

5. La personne physique a-t-elle des obligations financières non acquittées envers les clients de la société?

6. La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils subi des pertes financières notables ou vu leur réputation entachée en raison de la conduite de la personne physique?

7. La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils enquêté sur la personne physique relativement à de possibles manquements importants aux obligations de diligence, obligations réglementaires ou politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle? Il peut s'agir d'opérations ou de recommandations de placement inappropriées, de vol ou de détournement de fonds ou de titres des clients, de dissimulation des pertes aux clients, de contrefaçon de signature, de blanchiment d'argent, de fausses déclarations délibérées et d'activités parallèles secrètes.

8. La personne physique avait-elle tendance à ne pas respecter les politiques et procédures de conformité de la société ou d'un membre du même groupe qu'elle?

9. La personne physique a-t-elle géré de façon discrétionnaire les comptes de clients ou s'est-elle livrée à des activités nécessitant l'inscription sans être dûment inscrite ou sans l'autorisation de la société?

10. La société a-t-elle connaissance d'autres faits relatifs à la cessation de relation ou à la conduite l'ayant entraînée qui seraient pertinents pour déterminer l'intégrité ou la compétence de la personne physique en tant que personne inscrite ou autorisée?

## **F. Collecte et utilisation de renseignements personnels**

Les autorités en valeurs mobilières ne peuvent recueillir des renseignements personnels que conformément aux lois sur les valeurs mobilières et (ou) les dérivés et ne peuvent s'en servir que pour l'application de leurs dispositions.

Pour toute question sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels, communiquer avec l'autorité en valeurs mobilières du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice A. Au Québec, on peut également s'adresser à la Commission d'accès à l'information (1 888 528-7741, site Web : [www.cai.gouv.qc.ca](http://www.cai.gouv.qc.ca)).

## **G. Mise en garde**

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs. En outre, l'omission de fournir des renseignements importants peut entraîner des sanctions réglementaires, dont une vérification de l'aptitude à l'inscription, ou des mesures d'application de la loi contre la société et (ou) les personnes chargées d'établir les renseignements figurant sur ce formulaire. Il ne faut pas présumer que ces renseignements sont connus des autorités en valeurs mobilières parce qu'ils sont dans le domaine public ou qu'ils ont déjà été communiqués à une autorité en valeurs mobilières ou à un autre organisme. Inclure tout renseignement dont la pertinence est incertaine.

## **H. Attestation**

### **Donner l'attestation suivante pour présenter ce formulaire en format BDNI :**

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire de la société. En cochant cette case, j'atteste que la société m'a fourni tous les renseignements figurant sur ce formulaire.

### **Donner l'attestation suivante pour présenter ce formulaire en format papier :**

J'atteste que j'ai lu et compris la mise en garde ci-dessus et que les renseignements figurant sur ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

\_\_\_\_\_  
Nom de la société

\_\_\_\_\_  
Nom du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer

\_\_\_\_\_  
Titre du dirigeant ou de l'associé autorisé à signer

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date (AAAA/MM/JJ/)

**ANNEXE 33-109A2**  
**MODIFICATION OU ABANDON DE CATÉGORIES D'INSCRIPTION**

Inscrire les renseignements demandés ci-dessous dans la version électronique du formulaire qui se trouve sur le site Web de la BDNI (www.nrd.ca). Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par la Norme canadienne 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'autorité en valeurs mobilières en format papier.

**1. Personne physique**

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro BDNI : \_\_\_\_\_

**2. Catégories d'inscription**

Indiquer les catégories d'inscription ajoutées ou retirées :

**3. Renseignements sur l'abandon d'une catégorie**

Si la personne abandonne une catégorie d'inscription auprès de la société parrainante dans le territoire intéressé, donner les renseignements suivants :

- plaintes non réglées de clients :
  
- mesures disciplinaires internes :
  
- restrictions imposées pour manquement aux obligations réglementaires au cours de son emploi au sein de la société :
  
- obligations financières à l'endroit de ses clients :

**Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels**

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

En présentant cette information, vous consentez à ce que l'autorité en valeurs mobilières qui la reçoit recueille ces renseignements personnels, les dossiers judiciaires, les dossiers émanant d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques ou d'organismes d'autoréglementation, les dossiers de crédit et les relevés d'emploi qui se rapportent à vous et qui lui sont nécessaires, dans le cadre de son examen, pour vérifier, en vertu de ses pouvoirs, que vous demeurez admissible à l'inscription, s'il y a lieu, pendant la durée de votre inscription ou de votre agrément. L'autorité en valeurs mobilières peut recueillir les renseignements notamment auprès d'organismes publics et privés, de personnes physiques et morales, ainsi que d'autres organismes.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice A.

### **Mise en garde**

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

### **ATTESTATIONS**

**L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format BDNI.**

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire de la personne physique visée par cette demande. En cochant cette case, j'atteste que tous les faits déclarés dans ces renseignements m'ont été communiqués par cette personne.

**Les deux attestations ci-dessous doivent être utilisées lorsque vous présentez le présent formulaire en format papier.**

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les renseignements demandés et la mise en garde énoncée au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

---

Signature du demandeur ou de la personne physique autorisée

---

Date

Je, soussigné(e), atteste au nom de la société parrainante que la personne physique sera embauchée par la société parrainante comme personne physique inscrite ou personne physique autorisée. J'atteste que j'ai discuté des renseignements demandés dans le présent formulaire avec la personne, ou qu'un directeur de succursale ou un autre membre de la direction ou associé l'a fait, et je suis convaincu(e) qu'elle les comprend parfaitement.

---

Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

---

Date

---

Nom de la société

**APPENDICE A**  
**AVIS DE COLLECTE ET D'UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS**  
**PERSONNELS**

**Coordonnées**

**Alberta**

Alberta Securities Commission,  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3C4  
Attention : Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

**Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention : Freedom of Information Officer  
Téléphone : 604-899-6500 ou  
800-373-6393 (en Colombie-Britannique)

**Île-du-Prince-Édouard**

Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer, Corporate and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 902-368-4569

**Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
Attention : Director - Legal  
Téléphone : 204-945-4508

**Nouveau-Brunswick**

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'attention du Directeur de la réglementation du marché  
Téléphone : 506-658-3021

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
2<sup>nd</sup> Floor, Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street  
P.O. Box 458  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3J9  
Attention : FOI Officer  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Bureau d'enregistrement  
Ministère de la Justice  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-975-6190

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : 416-593-8314

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou  
877-525-0337 (au Québec)

**Saskatchewan**

Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : 306-787-5842

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Securities Commission of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block

Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention : Director of Securities  
Téléphone : 709-729-4189

**Territoires du Nord-Ouest**

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Yukon**

Ministère des Services aux collectivités  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : 867-667-5225

**ANNEXE 33-109A3**  
**ÉTABLISSEMENTS AUTRES QUE LE SIÈGE**

Inscrire les renseignements demandés ci-dessous dans la version électronique du formulaire qui se trouve sur le site Web de la BDNI (www.nrd.ca). Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par la Norme canadienne 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'autorité en valeurs mobilières en format papier.

Cocher une case :

Formulaire présenté pour aviser l'autorité en valeurs mobilières de l'ouverture d'un établissement. Remplir le formulaire au complet.

Formulaire présenté pour aviser l'autorité en valeurs mobilières de la fermeture d'un établissement. Remplir le formulaire au complet.

Formulaire présenté pour aviser l'autorité en valeurs mobilières de la modification des renseignements sur un établissement présentés antérieurement. Remplir le formulaire au complet et décrire les renseignements modifiés (par exemple, « numéro de téléphone » ou « type d'établissement ») :

**1. Type d'établissements**

\_\_\_\_\_ succursale

\_\_\_\_\_ sous-succursale

**2. Superviseur ou directeur de succursale**

Numéro BDNI du superviseur ou du directeur de succursale désigné :

\_\_\_\_\_

Nom du superviseur ou du directeur de succursale désigné :

\_\_\_\_\_

**3. Renseignements sur l'établissement**

Adresse d'affaires : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : (    ) \_\_\_\_\_

N° de télécopieur : (    ) \_\_\_\_\_

Adresse postale (si différente de l'adresse d'affaires) :

---

### **Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels**

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

Adresser toute question sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice A.

### **Mise en garde**

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

### **ATTESTATIONS**

**L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format BDNI.**

Je présente ces renseignements en ma qualité de mandataire du déposant BDNI. En cochant cette case, j'atteste que toutes les déclarations de fait contenues dans ces renseignements m'ont été communiquées par le déposant BDNI.

**L'attestation ci-dessous doit être utilisée lorsque vous présentez le présent formulaire en format papier.**

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les renseignements demandés et la mise en garde énoncée au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

---

Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

---

Date

---

Nom de la société

**APPENDICE A**  
**AVIS DE COLLECTE ET D'UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS**  
**PERSONNELS**

**Coordonnées**

**Alberta**

Alberta Securities Commission,  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3C4  
Attention : Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

**Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention : Freedom of Information Officer  
Téléphone : 604-899-6500 ou  
800-373-6393 (en Colombie-Britannique)

**Île-du-Prince-Édouard**

Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer, Corporate and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 902-368-4569

**Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
Attention : Director - Legal  
Téléphone : 204-945-4508

**Nouveau-Brunswick**

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'attention du Directeur de la réglementation du marché  
Téléphone : 506-658-3021

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
2<sup>nd</sup> Floor, Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street  
P.O. Box 458  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3J9  
Attention : FOI Officer  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Bureau d'enregistrement  
Ministère de la Justice  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-975-6190

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : 416-593-8314

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou  
877-525-0337 (au Québec)

**Saskatchewan**

Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : 306-787-5842

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Securities Commission of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block

Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention : Director of Securities  
Téléphone : 709-729-4189

**Territoires du Nord-Ouest**  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Yukon**  
Ministère des Services aux collectivités  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : 867-667-5225

**ANNEXE 33-109A4**  
**DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE ET EXAMEN D'UNE**  
**PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE**

Dans le présent formulaire, les mots « vous », « votre » et « demandeur » désignent la personne physique qui présente la demande d'inscription ou d'autorisation en vertu [de la règle sur l'inscription].

L'expression « société parrainante » désigne la société inscrite au sein de laquelle vous exercerez vos fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée.

L'expression « dérivés » désigne les instruments financiers comme les contrats à terme, les options et les swaps dont le cours, la valeur ou l'obligation de paiement est fonction d'un ou de plusieurs éléments sous-jacents. Les dérivés peuvent se présenter sous la forme d'instruments, de contrats ou de titres.

L'expression « actionnaire important » désigne tout actionnaire qui détient au total, directement ou indirectement, des titres lui assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation.

L'expression « personne autorisée » désigne, à l'égard d'un membre de l'ACCOVAM, une personne qui est un associé, un administrateur, un dirigeant, un salarié ou un mandataire du membre et qui est autorisée par l'ACCOVAM ou par un autre OAR canadien à remplir toute fonction prescrite par les statuts, règlements ou principes directeurs de l'ACCOVAM.

Plusieurs expressions utilisées dans le présent formulaire sont définies par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire. Veuillez vous reporter à ces définitions.

*[Version en ligne]* Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à un dirigeant autorisé de votre société parrainante ou à un avocat, ou encore consulter le site Web d'information de la Base de données nationale d'inscription (BDNI), à l'adresse [www.nrd-info.ca](http://www.nrd-info.ca).

*[Version imprimée]* Remplissez le présent formulaire si vous vous prévaluez de la dispense pour difficultés temporaires prévue par la Norme canadienne 31-102. Sinon, remplissez et présentez le présent formulaire en ligne sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI), à l'adresse [www.nrd-info.ca](http://www.nrd-info.ca).

Si l'espace prévu ne suffit pas, utilisez une autre feuille en indiquant clairement la section et la rubrique. Veuillez remplir et signer le formulaire, puis l'envoyer aux autorités en valeurs mobilières, organisme d'autoréglementation (OAR) ou autres autorités

compétentes au Canada. Le nombre d'exemplaires originaux signés du formulaire à présenter dépend de la province ou du territoire et de l'autorité compétente.

L'omission de répondre à toutes les questions pertinentes peut occasionner un retard dans le traitement de la demande.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à un dirigeant autorisé de votre société parrainante ou à un avocat, ou encore consulter le site Web d'information de la Base de données nationale d'inscription (BDNI), à l'adresse [www.nrd-info.ca](http://www.nrd-info.ca).

## Rubrique 1 – Nom

### 1. Nom légal

\_\_\_\_\_  
Nom de famille          Prénom          Deuxième prénom (s.o. )    Troisième prénom (s.o. )

### 2. Autres noms

Utilisez-vous un autre nom que le nom légal indiqué ci-dessus ou avez-vous déjà été connu sous d'autres noms?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.

### 3. Noms commerciaux

Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé un nom commercial ou exercé une activité sous un nom commercial qui n'est pas ceux indiqués ci-dessus?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.

## Rubrique 2 – Adresse domiciliaire

Indiquez toutes les adresses domiciliaires des dix dernières années, y compris celles à l'étranger.

### 1. Adresse domiciliaire actuelle

\_\_\_\_\_  
Numéro, rue

\_\_\_\_\_  
Ville, province, territoire ou État, pays, code postal

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Demeure à cette adresse depuis le : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM)

Si vous demeurez à cette adresse depuis moins de dix ans, veuillez remplir l'appendice B.

**2. Adresse postale**

Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse domiciliaire actuelle. Sinon, fournissez les renseignements suivants :

---

Numéro, rue

---

Ville, province, territoire ou État, pays, code postal

### Rubrique 3 – Renseignements personnels

1. Date de naissance : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)
2. Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
(ville, province, territoire ou État, pays)
3. Sexe :            Féminin  Masculin
4. Couleur des yeux :
5. Couleur des cheveux :
6. Taille : \_\_\_\_\_  po      \_\_\_\_\_  cm
7. Poids : \_\_\_\_\_  lb      \_\_\_\_\_  kg

### Rubrique 4 – Citoyenneté

#### Renseignements sur la citoyenneté

Quelle est votre citoyenneté?

Canadienne

Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Si vous êtes aussi citoyen d'autres pays que le Canada, remplissez la section suivante.

N° de passeport : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Date de délivrance : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Lieu de délivrance: \_\_\_\_\_  
(ville, province, territoire ou État, pays)

Cochez cette case si vous n'avez pas de passeport valide.

### Rubrique 5 – Territoires d'inscription

Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque territoire dans lequel vous demandez l'inscription :

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Île-du-Prince-Édouard
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Québec
- Saskatchewan
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Yukon

## **Rubrique 6 – Catégories d’inscription**

### **Catégories**

Indiquez, en cochant la case appropriée à l’appendice C, chaque catégorie d’inscription pour laquelle vous présentez le présent formulaire. Si vous êtes une personne physique autorisée, indiquez chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre société parrainante.

## **Rubrique 7 – Domicile élu et mandataire aux fins de signification**

### **1. Domicile élu**

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous présentez le présent formulaire. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire. Veuillez remplir l'appendice D pour chaque domicile élu supplémentaire que vous indiquez.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur \_\_\_\_\_ (le cas échéant)

Adresse électronique : \_\_\_\_\_ (le cas échéant)

## **2. Mandataire aux fins de signification**

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour chaque province ou territoire dans lequel vous avez un mandataire. L'adresse de votre mandataire doit être le domicile élu indiqué ci-dessus. Si votre mandataire est une société, indiquez également le nom de votre personne-ressource.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

## **Rubrique 8 – Compétences**

### **1. Renseignements sur les cours ou les examens**

Veuillez indiquer à l'appendice E les cours et les examens que vous avez réussis ou dont vous avez été dispensé. Sous la rubrique « Autre », précisez vos études postsecondaires et tous vos diplômes.

## 2. Numéros d'étudiant

Le cas échéant, indiquez ci-dessous vos numéros d'étudiant pour les cours que vous avez réussis :

Institut canadien des valeurs mobilières (ICVM) : \_\_\_\_\_

Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) : \_\_\_\_\_

Institut des banquiers canadiens (IBC) : \_\_\_\_\_

CFA Institute : \_\_\_\_\_

Advocis : \_\_\_\_\_

## 3. Refus de dispense

Une autorité en valeurs mobilières ou un OAR ont-ils déjà refusé de vous dispenser d'un cours, d'un examen ou d'une obligation en matière d'expérience?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice F.

## Rubrique 9 – Établissement d'emploi

### Établissement d'emploi

Veillez fournir les renseignements suivants sur l'établissement de votre société parrainante où vous projetez de travailler. Si vous projetez de travailler à plus d'une adresse, veuillez fournir les renseignements sur l'établissement où vous exercerez principalement vos activités.

Numéro BDNI de l'établissement : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification unique (facultatif) : \_\_\_\_\_

Numéro de transit/numéro de centre de coûts, le cas échéant : \_\_\_\_\_

Adresse d'entreprise : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

*[Pour la version imprimée seulement]*

Type d'établissement :  Siège  Succursale  Sous-succursale

Nom du directeur de succursale : \_\_\_\_\_

Date de prise d'effet : \_\_\_\_\_

Cochez cette case si l'adresse postale de l'établissement est la même que l'adresse d'entreprise indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements ci-dessous.

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

## **Rubrique 10 – Emploi actuel et autres activités professionnelles**

Veillez fournir à l'appendice G les renseignements demandés sur chacune de vos activités professionnelles actuelles auprès de votre société parrainante et d'autres sociétés. Si vous demandez un type d'inscription qui exige une expérience particulière, donnez des précisions sur votre expérience (par exemple, niveau de responsabilité, valeur des comptes sous votre supervision directe, nombre d'années d'expérience et expérience en matière de recherche, ainsi que le pourcentage de votre temps que vous consacrez à chaque activité).

## **Rubrique 11 – Emplois précédents**

Veillez indiquer à l'appendice H vos antécédents professionnels pour les dix années précédant la date de la présente demande.

## **Rubrique 12 – Démissions et congédiements**

### **Renseignements sur les démissions et les congédiements**

Avez-vous déjà démissionné ou été congédié pour un motif valable par suite d'allégations selon lesquelles vous auriez :

a) commis une infraction à une loi, un règlement, une règle ou une norme de conduite?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice I.

b) manqué à vos obligations de supervision de la conformité aux lois, règlements, règles ou normes de conduite?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice I.

c) commis une fraude ou un détournement de biens, y compris un vol?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice I.

## **Rubrique 13 – Renseignements à l'intention des organismes de réglementation**

### **1. Autorités en valeurs mobilières**

a) Êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été inscrit auprès de l'autorité en valeurs mobilières d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés ou détenez-vous actuellement ou avez-vous déjà détenu un permis délivré par cette autorité pour agir à ce titre?

Oui       Non

Cochez cette case si l'information a été enregistrée dans la BDNI sous le numéro que vous utilisez pour présenter cette demande. Sinon, veuillez remplir la section 1a de l'appendice J.

b) L'inscription comme courtier ou conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés ou un permis pour agir à ce titre vous a-t-il déjà été refusée dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 1b de l'appendice J.

c) L'autorité valeurs mobilières d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays a-t-elle déjà refusé de vous accorder une dispense d'inscription, à l'exception du refus de dispense visé à la rubrique 8 3) du présent formulaire?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 1c de l'appendice J.

d) Faites-vous actuellement ou avez-vous déjà fait l'objet de procédures disciplinaires ou d'une ordonnance prononcée à la suite de procédures disciplinaires en vertu de la législation en valeurs mobilières ou de la législation sur les dérivés d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 1d de l'appendice J.

## **2. Organismes d'autoréglementation**

a) Êtes-vous ou avez-vous déjà été une personne autorisée d'un OAR ou d'un organisme similaire dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Cochez cette case si l'information a été enregistrée dans la BDNI sous le numéro que vous utilisez pour présenter cette demande. Sinon, veuillez remplir la section 2a de l'appendice J.

b) Vous a-t-on déjà refusé de devenir une personne autorisée d'un OAR ou d'un organisme similaire dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 2b de l'appendice J.

c) Faites-vous actuellement ou avez-vous déjà fait l'objet de procédures disciplinaires engagées par un OAR ou un organisme similaire dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 2c de l'appendice J.

### **3. Autres organismes de réglementation**

a) Êtes-vous ou avez-vous déjà été inscrit ou détenu un permis pour exercer auprès du public d'autres activités que des activités de courtage ou de conseil en valeurs mobilières ou en dérivés dans une province, un territoire, un État ou un pays (par exemple, agent d'assurance, comptable, avocat ou enseignant)?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 3a de l'appendice J.

b) Vous a-t-on déjà refusé une inscription ou un permis en vertu d'une loi relative à vos qualifications professionnelles et non aux valeurs mobilières dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 3b de l'appendice J.

c) Faites-vous actuellement ou avez-vous déjà fait l'objet de procédures disciplinaires en vertu d'une loi relative à vos qualifications professionnelles et non aux valeurs mobilières dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 3c de l'appendice J.

#### **Rubrique 14 – Renseignements sur les infractions criminelles**

Les infractions aux lois fédérales comme la *Loi* de l'impôt sur le revenu (Canada), la *Loi* sur la concurrence (Canada) et la *Loi* sur l'immigration (Canada) sont des infractions criminelles qui doivent être signalées en réponse à la présente question. À noter que les plaidoyers et verdicts de culpabilité pour conduite avec facultés affaiblies relèvent du Code criminel (Canada) et doivent être signalés. Si vous avez été reconnu coupable d'une infraction, vous devez le déclarer même si une absolution inconditionnelle ou sous conditions a été prononcée. Vous n'êtes pas tenu de déclarer les crimes ayant fait l'objet d'une absolution inconditionnelle ou sous conditions, pour autant que la mention de l'absolution ait été retirée du casier judiciaire conformément à la *Loi* sur le casier judiciaire (Canada). Dans ce cas, la bonne réponse serait « non ». Vous n'êtes tenu de déclarer aucune infraction au Code de la route pour laquelle la réhabilitation a été octroyée en vertu de la *Loi* sur le casier judiciaire (Canada) et n'a pas été révoquée. Dans ce cas, la bonne réponse serait « non ».

Nous pouvons traiter comme une omission de communiquer une information importante toute omission de déclarer une infraction à une loi, à l'exception de la *Loi* sur les jeunes contrevenants (Canada) et de la *Loi* sur le système de justice pénale pour les adolescents (Canada).

Aux questions *b* et *d* ci-dessous, si vous ou votre société avez été reconnu coupable d'une infraction ou participé à un programme de mesures de rechange, vous devez déclarer l'infraction même si elle a fait l'objet d'une absolution inconditionnelle ou sous conditions ou si l'accusation a été rejetée ou retirée. Vous n'êtes pas tenu de déclarer les infractions dont vous avez été déclaré coupable et à l'égard desquelles vous avez participé à un programme de mesures de rechange il y a plus de trois ans.

a) Y a-t-il une accusation en instance ou suspendue contre vous relativement à une infraction dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *a* de l'appendice K.

b) Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction, omis de contester votre culpabilité ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *b* de l'appendice K.

c) À votre connaissance, y a-t-il une accusation en instance contre une société dont vous étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important au moment où les faits reprochés ont eu lieu dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *c* de l'appendice K.

Cochez cette case si la société est votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1)a ou enregistrée dans la BDNI, ou les deux. Sinon, veuillez remplir la section *c* de l'appendice K.

d) À votre connaissance, une société a-t-elle déjà été reconnue coupable d'une infraction, omis de contester sa culpabilité ou obtenu une absolution inconditionnelle ou sous conditions dans une province, un territoire, un État ou un pays lorsque vous en étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *c* de l'appendice K.

Cochez cette case si la société est votre société parrainante ou une société qui est ou a été inscrite dans un territoire canadien et qui est indiquée à la rubrique 13 1)a ou enregistrée dans la BDNI, ou les deux. Sinon, veuillez remplir la section *d* de l'appendice K.

### **Rubrique 15 – Renseignements sur les poursuites civiles**

a) Faites-vous ou une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important fait-elle actuellement l'objet d'une poursuite civile pour fraude, vol, dol, fausses déclarations ou conduite similaire dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *a* de l'appendice L.

*b)* Avez-vous ou une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important a-t-elle déjà été défendeur ou intimé dans une poursuite civile dans laquelle des allégations de fraude, de vol, de dol, de fausses déclarations ou d'inconduite similaire ont été prouvées dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *b* de l'appendice L.

## **Rubrique 16 – Renseignements sur la situation financière**

### **1. Faillite**

Avez-vous ou une société dont vous étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important a-t-elle déjà :

*a)* fait l'objet d'une requête de mise en faillite ou fait une cession volontaire relativement à une faillite?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *1a* de l'appendice M.

*b)* fait une proposition concordataire en vertu d'une loi sur la faillite ou l'insolvabilité?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *1b* de l'appendice M.

*c)* fait l'objet de poursuites en vertu d'une loi sur la liquidation, la dissolution ou les arrangements avec les créanciers?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section *1c* de l'appendice M.

d) fait l'objet de poursuites, intenté des poursuites ou encore conclu un concordat ou un compromis avec des créanciers, y compris la nomination d'un séquestre, d'un séquestre-gérant, d'un administrateur ou d'un syndic par les créanciers ou à leur demande, à titre privé, par un tribunal ou par l'autorité en valeurs mobilières pour prendre possession de vos biens?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 1d de l'appendice M.

## 2. **Dettes**

Au cours des dix dernières années, avez-vous été incapable d'acquitter une obligation financière totalisant 5 000 \$ ou plus à son échéance ou, à votre connaissance, une société dont vous étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important a-t-elle déjà été incapable d'acquitter une obligation financière à son échéance?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 2 de l'appendice M.

## 3. **Cautionnement ou assurance détournement et vol**

Vous a-t-on déjà refusé un cautionnement ou une assurance détournement et vol?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 3 de l'appendice M.

## 4. **Saisies-arrêts, jugements non exécutés ou directives de paiement**

A-t-on déjà prononcé contre vous ou une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important :

a) une saisie-arrêt?       Oui       Non

b) un jugement non exécuté?       Oui       Non

c) une directive de paiement?       Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir la section 4 de l'appendice M.

## **Rubrique 17 – Propriété de sociétés de valeurs mobilières**

Êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été associé ou actionnaire important d'une société (y compris votre société parrainante) dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice N.

### **Mandataire aux fins de signification**

En présentant ce formulaire, vous attestez que, dans chaque territoire canadien où vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, vous avez procédé à la désignation conformément aux obligations applicables dans ce territoire.

### **Acceptation de compétence**

En présentant ce formulaire, vous acceptez d'être assujéti aux lois sur les valeurs mobilières ou les dérivés, ou les deux, de chaque territoire canadien et aux statuts, règlements, décisions et principes directeurs (ci-après, les « règles ») des OAR auxquels vous le présentez, et vous acceptez la compétence de tout tribunal ou toute instance se rapportant aux activités que vous exercez à titre de personne inscrite ou d'associé, d'administrateur ou de dirigeant d'une personne inscrite en vertu de ces lois ou à titre de personne autorisée en vertu de ces règles.

### **Collecte et utilisation des renseignements personnels**

Les autorités en valeurs mobilières se servent de vos renseignements personnels pour étudier votre demande d'inscription ou d'autorisation et vérifier que vous remplissez toujours les obligations d'inscription si votre demande est accueillie, et notamment des renseignements communiqués par votre société parrainante, le cas échéant, relativement à votre conduite, présumée ou non.

Ces renseignements sont recueillis en vertu des dispositions des lois sur les valeurs mobilières ou les dérivés et des règles des OAR. Ils ne sont utilisés qu'aux fins de l'application de ces lois et de ces règles. Outre les renseignements personnels fournis sur ce formulaire, les autorités en valeurs mobilières peuvent avoir besoin de recueillir des renseignements personnels auprès d'autres organismes publics, de services de police, d'OAR et d'organismes non gouvernementaux. Il peut notamment s'agir du casier judiciaire, de dossiers réglementaires, du dossier de crédit et de relevés d'emploi.

En présentant ce formulaire, vous consentez à ce que les autorités en valeurs mobilières et votre société parrainante recueillent et communiquent vos renseignements personnels aux fins de l'inscription et à d'autres fins réglementaires connexes.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels à l'autorité en valeurs mobilières du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice O. Au Québec, vous pouvez également vous adresser à la Commission d'accès à l'information (1 888 528-7741, site Web : [www.cai.gouv.qc.ca](http://www.cai.gouv.qc.ca)).

### **Organismes d'autoréglementation**

La collecte de renseignements personnels vise principalement à déterminer votre aptitude à l'inscription ou à l'autorisation et à vérifier que vous continuez à remplir les conditions prévues par la législation en valeurs mobilières applicable et les règles des OAR.

En présentant la présente demande, vous autorisez les OAR concernés à recueillir tout renseignement provenant de toute source, notamment des renseignements personnels confidentiels vous concernant qui sont protégés par la loi, comme le casier judiciaire, le dossier de crédit, les relevés d'emploi, le dossier scolaire et les attestations de réussite de cours, ainsi que les dossiers d'autres autorités réglementaires gouvernementales ou non gouvernementales, commissions de valeurs, bourses ou autres OAR, organismes privés ou publics, personnes physiques ou morales, selon ce qui est nécessaire pour examiner votre demande ou vérifier que vous demeurez apte à l'inscription ou à l'autorisation, conformément à leurs règles, pendant la durée de l'inscription ou de l'autorisation. Vous consentez également au transfert de renseignements confidentiels entre les OAR, commissions de valeurs ou bourses auxquels vous présentez ou pourriez présenter ultérieurement une demande d'inscription ou d'autorisation, ou qui vous ont accordé l'inscription ou l'autorisation, pour déterminer si vous êtes ou demeurez apte à l'inscription ou à l'autorisation, ou dans le cadre d'une enquête ou de l'exercice de tout pouvoir réglementaire, que vous soyez ou non actuellement inscrit auprès d'eux ou autorisé par eux.

En présentant cette demande, vous attestez que vous connaissez les règles des OAR compétents auxquels vous demandez l'inscription ou l'autorisation ou dont votre société parrainante est membre. Vous vous engagez également à vous familiariser avec les règles des OAR auxquels vous ou votre société parrainante adhérez. Vous acceptez d'être lié par les règles modifiées, de les observer, de vous y conformer et de vous tenir informé des modifications ou ajouts éventuels. Vous acceptez la compétence des OAR auxquels vous présentez une demande d'inscription ou d'autorisation ou dont votre société parrainante est membre ou le deviendra, ainsi que celle, le cas échéant, de leurs gouverneurs, administrateurs et comités. Vous convenez que toute inscription ou autorisation accordée en réponse à cette demande peut être radiée, révoquée ou suspendue à tout moment, conformément aux règles applicables des OAR. En cas de radiation ou de révocation, vous devez cesser toutes les activités qui nécessitent l'inscription ou l'autorisation, puis vous abstenir d'offrir des services qui nécessitent l'inscription ou l'autorisation à tout membre

des OAR ou toute société autorisée du même groupe que le membre sans obtenir l'autorisation des OAR ou vous inscrire auprès d'eux conformément à leurs règles.

En présentant cette demande, vous vous engagez à aviser les OAR auxquels vous présentez une demande d'inscription ou d'autorisation ou qui vous ont accordé l'inscription ou l'autorisation ou pourraient vous l'accorder ultérieurement de tout changement important dans les renseignements fournis sur ce formulaire, conformément à leurs règles. Vous acceptez que le présent formulaire soit transmis, sans modification, aux OAR auxquels vous pourriez présenter une demande d'inscription ou d'autorisation ultérieurement.

Vous attestez que vous avez discuté des questions posées dans la présente demande et de la présente convention avec un dirigeant autorisé ou un directeur de succursale de votre société parrainante membre et que celui-ci est convaincu, à votre connaissance, que vous avez compris les questions et les conditions de la présente convention. Vous attestez également que vos activités professionnelles seront strictement limitées à celles qui sont autorisées dans votre catégorie d'inscription ou d'autorisation.

**Commet une infraction aux lois sur les valeurs mobilières et les dérivés quiconque présente des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.**

[Version en ligne]

*Attestation*

Je présente ces renseignements en qualité de mandataire du demandeur. En cochant cette case, j'atteste que le demandeur m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire.

[Version imprimée]

## **Signatures**

### **Demandeur**

En signant ci-dessous, vous attestez que :

- vous avez lu et compris les questions du présent formulaire;
- vous comprenez que la présentation de renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction aux lois sur les valeurs mobilières et les dérivés;
- tous les renseignements présentés sur le présent formulaire sont véridiques.

---

Signature du demandeur

---

Date

**Associé ou dirigeant autorisé**

En signant ci-dessous, vous attestez que :

- le demandeur sera embauché par la société parrainante comme personne physique inscrite ou autorisée;
- vous avez discuté des questions du présent formulaire avec le demandeur et vous êtes convaincu qu'il les comprend parfaitement.

---

Nom de la société

---

Nom du dirigeant autorisé

---

Titre du dirigeant autorisé

---

Signature

---

Date (AAAA/MM/JJ)



Si le nom est ou a été utilisé en lien avec votre société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

---

Nom

Indiquez les raisons pour lesquelles vous utilisez ce nom (par exemple, nom commercial).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec votre société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

---

Nom

Indiquez les raisons pour lesquelles vous utilisez ce nom (par exemple, nom commercial).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Si le nom est ou a été utilisé en lien avec votre société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

## APPENDICE B

### Adresse domiciliaire

Rubrique 2

### Adresses précédentes

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les codes postaux ou les numéros de téléphone correspondant aux adresses précédentes.

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cette adresse?

De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cette adresse?

De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Adresse domiciliaire : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Quand avez-vous demeuré à cette adresse?

De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

## APPENDICE C

### **Catégories d'inscription**

Rubrique 6

### **Catégories**

Indiquez, en cochant la case pertinente, les catégories dans lesquelles vous demandez l'inscription.

### **Catégories d'inscription communes à tous les territoires**

#### **Dans quelle catégorie de société faites-vous la demande?**

- Courtier en placement
- Courtier en épargne collective
- Courtier en plans de bourses d'études
- Courtier sur le marché dispensé
- Courtier d'exercice restreint
- Gestionnaire de portefeuille
- Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint
- Société de gestion

#### **Catégories d'inscription et activités autorisées**

- Représentant de courtier
- Représentant-conseil
- Représentant-conseil adjoint
- Personne désignée responsable
- Chef de la conformité
- Dirigeant
- Administrateur
- Associé
- Actionnaire
- Directeur de succursale (ACCFM)
- Superviseur (ACCOVAM)

### **Catégories d'inscription particulières à l'Ontario**

*Dans quelle catégorie de société faites-vous la demande?*

- Conseiller financier en placement de produits dérivés
- Conseiller juridique en placement de produits dérivés
- Directeur des placements de produits dérivés
- Négociant-commissionnaire en contrats à terme

*Catégories d'inscription et activités autorisées*

- Représentant – services-conseils
- Représentant
- Directeur de succursale
- Dirigeant
- Administrateur
- Associé
- Actionnaire
- Superviseur (ACCOVAM)

### **Catégories d’inscription particulières au Manitoba**

#### **Dans quelle catégorie de société faites-vous la demande?**

- Courtier (négociant)
- Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme)
- Courtier (négociateur en bourse)
- Conseiller

#### **Catégories d’inscription et activités autorisées**

- Négociateur en bourse
- Courtier en bourse
- Vendeur
- Directeur de bureau régional
- Conseiller
- Dirigeant
- Administrateur
- Associé
- Superviseur (ACCOVAM)

### **Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Renseignements supplémentaires**

#### **Catégories d’autorisation**

- Dirigeant
- Administrateur (hors secteur)
- Superviseur
- Investisseur
- Représentant inscrit
- Représentant en placement
- Négociateur

#### **Personnes désignées**

- Chef de la conformité
- Chef des finances
- Personne désignée responsable
- Responsable désigné des contrats d’options

- Responsable désigné des contrats à terme et options sur contrats à terme

**Activités de négociation**

- Non négociant
- Titres de participation
- Options
- Contrats à terme
- Organismes de placement collectif seulement
- Gestion de portefeuille
- Gestion de portefeuille (supervisée)

**Type de compte**

- Clientèle de détail
- Clientèle institutionnelle
- Sans objet

## APPENDICE D

### Domicile élu et mandataire aux fins de signification

Rubrique 7

#### 1. Domicile élu

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

#### 2. Mandataire aux fins de signification

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous. Le domicile élu indiqué dans la section précédente doit correspondre à l'adresse du mandataire désigné ci-dessous.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

## APPENDICE E

**Compétences**  
Rubrique 8

<b>COURS OU EXAMEN</b>	<b>DATE DE FIN DU COURS OU DE L'EXAMEN</b>	<b>DATE DE LA DISPENSE ET AUTORITÉ OU AGENT RESPONSABLE QUI L'A ACCORDÉE</b>
	<b>(AAAA/MM/JJ)</b>	<b>(AAAA/MM/JJ)</b>
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
Autre : _____	_____	_____

## APPENDICE F

### Compétences

Rubrique 8

### Refus de dispense

Veillez fournir les renseignements suivants sur chaque dispense refusée.

Indiquez l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR qui a refusé de vous accorder la dispense :

Indiquez le cours, l'examen ou l'expérience requise :

Indiquez le motif de refus :

Date du refus : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Indiquez l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR qui a refusé de vous accorder la dispense :

Indiquez le cours, l'examen ou l'expérience requise :

Indiquez le motif de refus :

Date du refus : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Indiquez l'autorité en valeurs mobilières ou l'OAR qui a refusé de vous accorder la dispense :

Indiquez le cours, l'examen ou l'expérience requise :

Indiquez le motif de refus :

Date du refus : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

## APPENDICE G

### Emploi actuel et autres activités professionnelles

Rubrique 10

Étudiant à temps plein

Employé ou travailleur autonome

Depuis le : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ)

Vous n'êtes tenu de remplir la section suivante que si vous avez indiqué ci-dessus que vous êtes employé ou travailleur autonome.

### Renseignements sur l'emploi actuel

Cochez cette case si vous êtes employé par votre société parrainante. Sinon, vous devez indiquer le nom et l'adresse de votre employeur actuel :

Nom de l'entreprise ou de l'employeur :

\_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur :

\_\_\_\_\_

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre de votre supérieur immédiat : \_\_\_\_\_

Décrivez les fonctions que vous exercez ou comptez exercer auprès de votre société parrainante.

Décrivez tout autre emploi ou activité professionnelle ayant trait à cette entreprise ou à cet employeur, qu'ils se rapportent ou non aux placements. Précisez la nature de l'entreprise, vos fonctions, la date de commencement, votre titre ou votre relation avec l'entreprise (notamment les postes d'administrateur ou de dirigeant).

Indiquez le nombre d'heures par semaine que vous consacrerez à ces activités professionnelles :

Cochez cette case si vous travaillez plus de 30 heures par semaine auprès de votre société parrainante. Sinon, veuillez expliquer pourquoi vous travaillez moins de 30 heures par semaine auprès de votre société parrainante.

Déclarez tout risque de confusion chez les clients et tout risque de conflit d'intérêts découlant des activités que vous vous proposez d'exercer comme personne inscrite auprès d'une ou de plusieurs sociétés parrainantes (du même groupe ou non) et de l'autre entreprise décrite ci-dessus (indiquez si cette entreprise est inscrite à la cote d'une bourse). Indiquez si la société a des procédures pour réduire les risques de conflits d'intérêts et confirmez que vous les connaissez.

## APPENDICE H

### Emplois précédents

Rubrique 11

Veillez fournir les renseignements demandés sur vos activités professionnelles au cours des dix années précédant la date de la présente demande. Comptez toutes les activités, y compris les emplois à temps partiel et à temps plein, le travail autonome, le service militaire et les activités comme personne au foyer. Indiquez notamment les périodes de chômage, d'études à temps plein et les déplacements autorisés pour une période prolongée. (N'indiquez pas les emplois de quatre mois ou moins occupés durant vos études, sauf s'ils étaient dans le secteur des valeurs mobilières.)

Veillez également fournir les renseignements demandés sur les activités en valeurs mobilières et en dérivés (y compris les contrats négociables et les options) que vous avez exercées pendant cette période et auparavant.

- Chômeur
- Étudiant à temps plein
- Employé ou travailleur autonome

De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM/JJ) (AAAA/MM/JJ)

Vous devez remplir la section suivante seulement si vous avez indiqué ci-dessus que vous êtes ou étiez employé ou travailleur autonome.

Nom de l'entreprise ou de l'employeur :

---

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur :

---

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre du supérieur immédiat, le cas échéant : \_\_\_\_\_

Décrivez l'activité de la société, votre poste, vos fonctions et votre relation avec la société. Si vous demandez un type d'inscription qui exige une expérience particulière,

veuillez fournir ci-dessous des renseignements sur votre expérience (par exemple, votre niveau de responsabilité, la valeur des comptes sous votre supervision directe, le nombre d'années d'expérience et l'expérience en matière de recherche, ainsi que le temps consacré à chaque activité) :

Raison pour laquelle vous avez quitté la société :

## APPENDICE I

### Démissions et congédiements

Rubrique 12

#### Renseignements sur les démissions et les congédiements

*a)* Pour chaque infraction à une loi, à un règlement, à une règle ou à une norme de conduite qui vous est reprochée, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou qui vous a congédié pour un motif valable; 2) s'il s'agit d'une démission ou d'un congédiement pour un motif valable; 3) la date de votre démission ou de votre congédiement pour un motif valable; 4) les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement pour un motif valable.

*b)* Pour chaque omission de superviser la conformité à une loi, à un règlement, à une règle ou à une norme de conduite qui vous est reprochée, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou qui vous a congédié pour un motif valable; 2) s'il s'agit d'une démission ou d'un congédiement pour un motif valable; 3) la date de votre démission ou de votre congédiement pour un motif valable; 4) les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement pour un motif valable.

*c)* Pour chaque fraude ou vol qui vous est reproché, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société dont vous avez démissionné ou qui vous a congédié pour un motif valable; 2) s'il s'agit d'une démission ou d'un congédiement pour un motif valable; 3) la date de votre démission ou de votre congédiement pour un motif valable; 4) les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement pour un motif valable.

## APPENDICE J

### Renseignements à l'intention des organismes de réglementation

Rubrique 13

#### 1. Autorités en valeurs mobilières

*a)* Pour chaque inscription ou permis, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières auprès de laquelle vous êtes ou étiez inscrit ou qui a délivré le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis; 4) la période pendant laquelle vous étiez inscrit ou déteniez le permis.

*b)* Pour chaque inscription ou permis refusé, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières qui a refusé l'inscription ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.

*c)* Pour chaque demande de dispense d'inscription ou de permis refusée, à l'exception de ce qui est indiqué à la rubrique 8 3) du présent formulaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) la partie qui s'est vue refuser la dispense d'inscription ou de permis; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières qui a refusé d'accorder la dispense ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis dont la dispense a été refusée; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.

*d)* Pour chaque ordonnance ou procédure disciplinaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'autorité en valeurs mobilières qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, s'il y a lieu; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou la règle conclue, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, ordonnance ou règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et désigné dans l'ordonnance ou visé par la procédure disciplinaire; 7) tout autre renseignement pertinent.

## **2. Organismes d'autoréglementation**

*a)* Pour chaque autorisation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui vous a accordé l'autorisation; 3) les catégories d'autorisation; 4) la période d'autorisation.

*b)* Pour chaque autorisation refusée, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui a refusé l'autorisation; 3) la catégorie de l'autorisation refusée; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.

*c)* Pour chaque ordonnance ou procédure disciplinaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le nom de l'OAR qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou la règle conclue, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, de toute ordonnance ou de tout règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et désigné dans l'ordonnance ou visé par la procédure disciplinaire; 7) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

## **3. Autres organismes de réglementation**

*a)* Pour chaque inscription ou permis, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie inscrite ou titulaire du permis (dans le cas d'un permis d'assurance, indiquez également le nom de l'agence d'assurance); 2) le nom de l'organisme de réglementation ou de la loi régissant l'inscription ou le permis; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis; 4) la période pendant laquelle la partie était inscrite ou détenait le permis.

*b)* Pour chaque inscription ou permis refusé, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie qui s'est vue refuser l'inscription ou le permis (dans le cas d'un permis d'assurance, indiquez également le nom de l'agence d'assurance); 2) le nom de l'organisme de réglementation qui a refusé l'inscription ou le permis ou de la loi en vertu de laquelle

elle l'a été; 3) le type ou la catégorie d'inscription ou de permis refusé; 4) la date du refus; 5) les motifs du refus.

c) Pour chaque ordonnance ou procédure disciplinaire, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la partie contre laquelle l'ordonnance a été rendue ou la procédure engagée (dans le cas d'un permis d'assurance, indiquez le nom de l'agence d'assurance); 2) le nom de l'organisme de réglementation qui a rendu l'ordonnance ou engagé la procédure ou de la loi en vertu de laquelle elle l'a été; 3) la date à laquelle l'avis de procédure a été envoyé, le cas échéant; 4) la date à laquelle l'ordonnance a été rendue ou la règle conclue, le cas échéant; 5) un résumé de tout avis, ordonnance ou règlement (y compris les sanctions infligées, le cas échéant); 6) si vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important de la société et désigné dans l'ordonnance ou visé par la procédure disciplinaire; 7) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

## APPENDICE K

### Renseignements sur les infractions criminelles

Rubrique 14

#### Infractions criminelles

*a)* Pour chaque accusation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le type d'accusation; 2) la date de l'accusation; 3) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant; 4) l'emplacement du tribunal.

*b)* Pour chaque déclaration de culpabilité, omission de contester la culpabilité ou absolution inconditionnelle ou sous conditions, veuillez indiquer ci-dessous : 1) l'infraction; 2) la date de la déclaration de culpabilité; 3) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

*c)* Pour chaque accusation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) le type d'accusation; 3) la date de l'accusation; 4) la date du procès ou de l'appel, le cas échéant; 5) l'emplacement du tribunal.

*d)* Pour chaque condamnation, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société; 2) l'infraction; 3) la date de la condamnation; 4) la décision rendue (en précisant la pénalité ou l'amende et la date de paiement de l'amende).

## APPENDICE L

### Renseignements sur les poursuites civiles

Rubrique 15

*a)* Pour chaque poursuite civile en instance, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) les dates auxquelles la demande et la défense ont été présentées; 2) le nom de chaque demandeur; 3) si la poursuite est en instance ou si la décision a été portée en appel; 4) si la poursuite concerne une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important et si vous avez été désigné dans les allégations; 5) le territoire où la poursuite a été intentée.

*b)* Pour chaque poursuite civile, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) les dates auxquelles la demande et la défense ont été présentées; 2) le nom de chaque demandeur; 3) le territoire où la poursuite a été intentée; 4) si la poursuite concerne une société dont vous êtes ou étiez associé, administrateur, dirigeant ou actionnaire important et si vous avez été désigné dans les allégations; 5) un résumé de toute décision ou de tout règlement pour une somme supérieure à 10 000 \$. (Indiquez aussi les poursuites réglées sans aveu de responsabilité.)

## APPENDICE M

### Renseignements sur la situation financière

Rubrique 16

#### 1. Faillite

*a)* Pour chaque événement, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la requête de mise en faillite ou de la cession volontaire; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) la situation actuelle; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) la date de la libération, le cas échéant; 8) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

*b)* Pour chaque événement, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la proposition concordataire; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) tout montant actuellement dû; 4) les créanciers; 5) la situation actuelle; 6) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 7) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

*c)* Pour chaque événement, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la poursuite; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) la situation actuelle; 4) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 5) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

*d)* Pour chaque poursuite, concordat ou compromis avec les créanciers, veuillez fournir les renseignements suivants ci-dessous : 1) la date de la poursuite; 2) le nom de la personne ou de la société concernée; 3) la situation actuelle; 4) un résumé de toute décision ou de tout règlement; 5) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

#### 2. Dettes

Pour chaque événement, veuillez indiquer ci-dessous : 1) la personne ou société qui ne s'est pas acquittée de ses obligations financières; 2) le montant dû au moment où la personne ou société a manqué à ses obligations; 3) le nom de la personne ou société à qui le montant est ou était dû; 4) toute date pertinente (par exemple la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement a été effectué); 5) tout montant actuellement dû; 6) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

### **3. Cautionnement ou assurance détournement et vol**

Pour chaque cautionnement ou assurance refusés, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le nom de la société de cautionnement ou d'assurance; 2) l'adresse de cette société; 3) la date du refus; 4) les motifs du refus.

### **4. Saisies-arrêts, jugements non exécutés ou directives de paiement**

Pour chaque saisie-arrêt, jugement non exécuté ou directive de paiement, veuillez indiquer ci-dessous : 1) le montant dû au moment du prononcé de la saisie-arrêt, du jugement non exécuté ou de la directive de paiement; 2) le nom de la personne ou de la société à qui le montant est ou était dû; 3) toute date pertinente (par exemple la date d'échéance des paiements ou la date à laquelle le paiement a été effectué); 4) le pourcentage des bénéfices devant être saisis ou le montant à payer; 5) tout montant actuellement dû; 6) tout autre renseignement pertinent ou qui est exigé par l'autorité en valeurs mobilières.

## APPENDICE N

### Propriété des sociétés de valeurs mobilières

Rubrique 17

Indiquez ci-dessous : a) le nom de la société et b) votre relation avec elle.

a) Nom de la société : \_\_\_

b) Relation avec la société et durée de la relation :

Associé

De :  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  /  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  À :  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  /  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  (s'il y a lieu)

Actionnaire important (au sens de la rubrique 13 de la présente annexe)

De :  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  /  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  À :  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  /  $\frac{\quad}{(AAAA/MM)}$  (s'il y a lieu)

Si vous êtes associé ou actionnaire important, veuillez fournir les renseignements suivants :

a) Indiquez le nombre, la valeur, la catégorie et le pourcentage de titres ou de parts sociales que vous possédez ou envisagez d'acquérir sur autorisation. Si vous acquérez des actions sur autorisation, indiquez la source (par exemple, actions non émises, ou, en cas de cession, donnez le nom du cédant) :

b) Indiquez la valeur (approximative, si nécessaire) des débetures subordonnées ou des obligations de la société que vous détiendrez ou de tout autre prêt subordonné que vous consentirez à la société (s'il y a lieu) :

c) Indiquez le nom de toute personne ou société qui vous a fourni des fonds pour que vous puissiez les investir dans la société, ainsi que votre relation avec elle :

d) Indiquez si les fonds que vous investirez (ou que vous proposez d'investir) sont garantis directement ou indirectement par une personne ou une société :

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », indiquez le nom de la personne ou de la société et votre relation avec elle :

e) Indiquez si vous avez directement ou indirectement renoncé à des droits afférents à ces titres ou parts sociales ou si vous avez l'intention, sur autorisation de cette demande, de renoncer à de tels droits, que ce soit en hypothéquant les titres, en les mettant en gage ou en les grevant d'une charge en garantie :

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », indiquez le nom de la personne ou de la société et votre relation avec elle, et décrivez les droits auxquels vous avez renoncé ou renoncerez :

Oui       Non

f) Indiquez si le propriétaire véritable des actions, obligations, débetures, parts sociales ou autres billets que vous détenez est une autre personne :

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir les sections g, h et i.

g) Nom du propriétaire véritable :

---

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom (le cas échéant)	Troisième prénom (le cas échéant)
----------------	--------	-------------------------------------	--------------------------------------

h) Adresse domiciliaire :

---

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

i) Profession :

## APPENDICE O

Coordonnées des personnes-ressources pour toute question sur la collecte et l'utilisation de vos renseignements personnels

### Coordonnées

#### Alberta

Alberta Securities Commission,  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3C4  
Attention : Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

#### Colombie-Britannique

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention : Freedom of Information Officer  
Téléphone : 604-899-6500 ou  
800-373-6393 (en Colombie-Britannique)

#### Île-du-Prince-Édouard

Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer, Corporate and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 902-368-4569

#### Manitoba

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
Attention : Director - Legal  
Téléphone : 204-945-4508

#### Nouveau-Brunswick

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'attention du Directeur de la réglementation du marché  
Téléphone : 506-658-3021

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
2<sup>nd</sup> Floor, Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street  
P.O. Box 458  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3J9  
Attention : FOI Officer  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Bureau d'enregistrement  
Ministère de la Justice  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-975-6190

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : 416-593-8314

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou  
877-525-0337 (au Québec)

**Saskatchewan**

Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : 306-787-5842

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Securities Commission of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention : Director of Securities  
Téléphone : 709-729-4189

**Territoires du Nord-Ouest**

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Yukon**

Ministère des Services aux collectivités  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : 867-667-5225

**ANNEXE 33-109A5**  
**MODIFICATION DES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS LE**  
**FORMULAIRE PRÉVU À L'ANNEXE 33-109A4**

**Instructions générales**

1. Présenter ce formulaire à l'autorité en valeurs mobilières pour l'aviser de la modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 ou le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, conformément à la Norme canadienne 33-109.

2. Si le déposant BDNI souhaite se prévaloir de la dispense pour difficultés temporaires prévue par la Norme canadienne 31-102, il doit envoyer le présent formulaire à l'autorité en valeurs mobilières en format papier pour l'aviser des modifications apportées aux renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.

3. Si le présent formulaire concerne la modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 ou le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, il doit être signé par un associé ou un membre de la direction autorisés de la société.

**1. Type de formulaire**

Indiquer la partie du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6 ou du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 qui est visée par le présent formulaire. Dans le cas de la mise à jour du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 d'une personne physique, indiquer le nom de la personne.

Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, rubrique(s) \_\_\_\_\_,

Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, rubrique(s) \_\_\_\_\_, nom de la personne physique \_\_\_\_\_

**2. Détails de la modification**

Donner des détails sur la modification de chaque rubrique ci-dessus.

**Avis de collecte et d'utilisation de renseignements personnels**

Les renseignements personnels à fournir dans le présent formulaire sont recueillis pour le compte des autorités en valeurs mobilières énoncées ci-après et utilisés par elles en vue de l'application de certaines dispositions des lois sur les valeurs mobilières des

territoires suivants : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Nunavut, Manitoba, Ontario, Québec, Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest et Yukon.

En présentant cette information, vous consentez à ce que l'autorité en valeurs mobilières qui la reçoit recueille ces renseignements personnels, les dossiers judiciaires, les dossiers émanant d'autres autorités de réglementation publiques ou non publiques ou d'organismes d'autoréglementation, les dossiers de crédit et les relevés d'emploi qui se rapportent à vous et qui lui sont nécessaires, dans le cadre de son examen, pour vérifier, en vertu de ses pouvoirs, que vous demeurez admissible à l'inscription, s'il y a lieu, pendant la durée de votre inscription ou de votre agrément. L'autorité en valeurs mobilières peut recueillir les renseignements notamment auprès d'organismes publics et privés, de personnes physiques et morales, ainsi que d'autres organismes.

Vous pouvez adresser vos questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels aux autorités en valeurs mobilières des territoires dans lesquels ces renseignements sont déposés, aux adresses et aux numéros de téléphone figurant à l'Appendice A.

### **Mise en garde**

Commet une infraction quiconque présente des renseignements qui, au moment et eu égard aux circonstances de leur présentation, sont faux ou trompeurs sur un point important.

### **ATTESTATIONS**

Je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les dispositions et la mise en garde énoncées au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne physique inscrite ou autorisée

\_\_\_\_\_  
Date

(La signature n'est pas obligatoire si le formulaire concerne une modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6.)

Si le présent formulaire concerne une modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, je, soussigné(e), atteste que j'ai lu et compris les dispositions et la mise en garde énoncées au présent avis et que tous les faits déclarés dans le présent formulaire sont véridiques.

---

Signature du membre de la direction ou de l'associé autorisé

---

Date

---

Nom de la société

**APPENDICE A**  
**AVIS DE COLLECTE ET D'UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS**  
**PERSONNELS**

**Coordonnées**

**Alberta**

Alberta Securities Commission,  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3C4  
Attention : Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

**Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention : Freedom of Information Officer  
Téléphone : 604-899-6500 ou  
800-373-6393 (en Colombie-Britannique)

**Île-du-Prince-Édouard**

Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer, Corporate and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 902-368-4569

**Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
Attention : Director - Legal  
Téléphone : 204-945-4508

**Nouveau-Brunswick**

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'attention du Directeur de la réglementation du marché  
Téléphone : 506-658-3021

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
2<sup>nd</sup> Floor, Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street  
P.O. Box 458  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3J9  
Attention : FOI Officer  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Bureau d'enregistrement  
Ministère de la Justice  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-975-6190

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : 416-593-8314

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou  
877-525-0337 (au Québec)

**Saskatchewan**

Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : 306-787-5842

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Securities Commission of Newfoundland and Labrador

P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block  
Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention : Director of Securities  
Téléphone : 709-729-4189

**Territoires du Nord-Ouest**

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Yukon**

Ministère des Services aux collectivités  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : 867-667-5225

**ANNEXE 33-109A6**  
**DEMANDE D'INSCRIPTION À TITRE DE COURTIER, DE CONSEILLER OU DE**  
**SOCIÉTÉ DE GESTION (VALEURS MOBILIÈRES ET (OU) DÉRIVÉS)**

[version imprimée]

Toute société qui demande l'inscription pour la première fois dans une province ou un territoire du Canada est tenue de remplir ce formulaire. Si l'espace prévu pour répondre à une question ne suffit pas, annexer les détails supplémentaires sur une feuille séparée, en indiquant clairement la section et la rubrique.

Remplir et signer le formulaire, puis le transmettre à l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire du Canada où la société demande l'inscription. Joindre toutes les pièces requises, y compris les annexes, paraphées et datées par un membre de la haute direction.

**A. Coordonnées**

1. Nom de la société
2. Outre le nom indiqué en 1, indiquer les noms sous lesquels la société exerce ou exercera ses activités et tout nom commercial.

Indiquer la date de prise d'effet et la date de caducité, s'il y a lieu, des noms commerciaux.

3. Indiquer les noms utilisés par la société et tout membre du même groupe qu'elle ou société préexistante au cours des dix dernières années.

4. Adresse

Adresse du siège

Téléphone (ligne terrestre)

Télécopieur

Adresse électronique

Site Web (inscrire s.o. si cela n'est pas pertinent)

Adresse postale (si elle est différente de celle du siège)

---

---

Si le siège n'est pas situé au Canada, la société a-t-elle un établissement au Canada?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer l'adresse postale.

5. Principale personne-ressource de la société (Il s'agit de la principale personne à laquelle les autorités en valeurs mobilières s'adresseront pour régler les questions touchant la demande et les obligations continues. Il peut s'agir de l'avocat externe de la société.)

Nom

Téléphone

Nom du cabinet (le cas échéant)

Titre

Adresse électronique

6. Domicile élu dans le territoire d'origine

Cocher cette case si le domicile élu est le siège.

7. Responsable de la conformité de la société dans les territoires canadiens où celle-ci demande l'inscription (par exemple, personne désignée responsable et chef de la conformité). S'il s'agit de la personne identifiée en 5, le préciser.

Nom de la personne désignée responsable :	Numéro BDNI :
Titre :	Adresse électronique :
Téléphone :	Province ou territoire :

Nom du chef de la conformité :	Numéro BDNI :
Titre :	Adresse électronique :
Téléphone :	Province ou territoire :

8. Représentant autorisé en chef de la société pour la Base de données nationale d'inscription (BDNI) :

Nom du représentant autorisé en chef de la société :	Numéro BDNI, le cas échéant :
Titre :	Adresse électronique :
Téléphone :	Province ou territoire :

**B. Territoires où l'inscription est demandée**

**Numéro matricule ou  
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)**

Alberta	<input type="checkbox"/>	_____
Colombie-Britannique	<input type="checkbox"/>	_____
Île-du-Prince-Édouard	<input type="checkbox"/>	_____
Manitoba	<input type="checkbox"/>	_____
Nouveau-Brunswick	<input type="checkbox"/>	_____

Nouvelle-Écosse	<input type="checkbox"/>	_____
Nunavut	<input type="checkbox"/>	_____
Ontario	<input type="checkbox"/>	_____
Québec	<input type="checkbox"/>	_____
Saskatchewan	<input type="checkbox"/>	_____
Terre-Neuve-et-Labrador	<input type="checkbox"/>	_____
Territoires du Nord-Ouest	<input type="checkbox"/>	_____
Yukon	<input type="checkbox"/>	_____

### C. Catégories d'inscription

Catégories d'inscription demandées (cocher toutes celles qui s'appliquent)

**Dans tous les territoires ou dans certains territoires où la société demande à s'inscrire** (Indiquer les territoires)

**Courtier en placement**  \_\_\_\_\_

**Courtier en épargne collective**  \_\_\_\_\_

**Courtier en plans de bourse d'études**  \_\_\_\_\_

**Courtier sur le marché dispensé**  \_\_\_\_\_

**Courtier d'exercice restreint**  \_\_\_\_\_

**Société de gestion**  \_\_\_\_\_

**Gestionnaire de portefeuille**  \_\_\_\_\_

**Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint**  \_\_\_\_\_

### D. Structure et antécédents de la société

1. Type de structure juridique (par exemple, société par actions, société de personnes, entreprise individuelle).

2. Province ou État et pays de résidence de la majorité des membres de la haute direction.

3. Antécédents de la société et de tout membre du même groupe qu'elle (nature et durée de l'activité). Fournir un bref exposé.

4. La société a-t-elle fusionné avec une autre entité, pris des arrangements avec elle ou été restructurée au cours des dix dernières années?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer le nom des entités, les dates pertinentes et le type d'opération.

5. Propriétaire véritables, directs ou indirects, qui exercent une emprise sur des titres leur assurant 10 % ou plus des droits de vote rattachés aux titres avec droit de vote de la société.

<b>Nom</b>	<b>Date de naissance (le cas échéant)</b>	<b>Titre (le cas échéant)</b>	<b>Adresse électronique</b>	<b>Titres (catégorie, type, montant et pourcentage des droits de vote)</b>

6. Principaux actionnaires de la société (dirigeants, administrateurs, membres de la haute direction et personnes physiques autorisées, au sens de la Norme canadienne 33-109). (S'il s'agit des personnes indiquées ci-dessus, le préciser.)

<b>Nom</b>	<b>Titre</b>	<b>Adresse électronique</b>	<b>Numéro BDNI</b>

**Joindre les documents suivants :**

7. Un plan d'activités pour les cinq prochaines années qui précise ce qui suit :

- la nature des services, notamment le types de titres et (ou) de dérivés qui seront placés ou les conseils, discrétionnaires ou non, qui seront fournis.

Dans le présent formulaire, l'expression « dérivés » désigne les instruments financiers comme les contrats à terme, les options et les swaps dont le cours, la valeur ou l'obligation de paiement est fonction d'un ou de plusieurs éléments sous-jacents. Les dérivés peuvent se présenter sous la forme d'instruments, de contrats ou de titres.

- en ce qui concerne les services financiers offerts, les relations et tout contrat ou convention avec d'autres personnes;
- les modèles d'investissement proposés ou existants pour les portefeuilles de la société, les secteurs et les types de valeurs compris dans les modèles, les recherches à effectuer, etc.;
- les produits que la société compte élaborer ou gérer et le mode de placement;

- les intentions de la société en matière de prestation de services financiers, comme les prêts ou les appels de marge;
- la clientèle visée (par exemple investisseurs qualifiés, investisseurs individuels, types d'institutions);
- le mode de détention des actifs des clients;
- le nom des tiers qui détiennent les actifs;
- la tarification (par exemple courtages, pourcentage des profits, frais d'opération, frais payés d'avance);
- les conventions d'impartition, ainsi que le nom des entités concernées, la date des conventions et la relation avec ces entités;
- la liste des produits qui seront vendus en vertu d'une dispense et les dispenses dont la société compte se prévaloir;
- le nombre prévu de représentants et de succursales;
- les plans en vue d'exercer des activités qui nécessitent un permis et ne sont pas liées aux valeurs mobilières;
- les plans en vue d'exercer des activités qui ne nécessitent pas de permis ou d'inscription et ne sont pas liées aux valeurs mobilières.

8. Un organigramme illustrant les rapports hiérarchiques au sein de la société. Inclure les administrateurs, les membres de la haute direction ou les associés, la personne désignée responsable et le chef de la conformité.

9. Un organigramme des personnes exerçant une emprise et des membres du groupe.

10. Un exemplaire des statuts constitutifs et de tout autre acte constitutif. Si la société est une société de personnes ou une entreprise individuelle, fournir un exemplaire du contrat de société ou de la déclaration d'immatriculation.

## **E. Normes de capital**

1. Si la société existe depuis moins de cinq ans, indiquer l'origine et le montant des capitaux de lancement.

2. Fournir l'information suivante sur les actifs de la société détenus par des institutions financières :

Nom et adresse de l'institution financière	Description de l'actif	Montant (\$)

3A. La société a-t-elle un ou des garants?

Oui  Non

Si la réponse est « oui » et que les garants ont un numéro BDNI, indiquer ce numéro :

Si la réponse est « oui », indiquer le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du ou des garants.

---



---

Si la réponse est « oui », indiquer toute influence que le ou les garants peuvent exercer sur la société et tout risque de conflit d'intérêts entre la société et les personnes physiques se portant garants. Indiquer comment la société compte réduire ce risque.

---



---

3B. La société agit-elle à titre de garant? Si la réponse est « oui », fournir des précisions.

---



---

4. La société a-t-elle signé des conventions de subordination de prêts consentis par une personne avec qui elle a des liens?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », joindre un exemplaire de chaque convention.

**Joindre les documents suivants :**

- Le formulaire de calcul du capital (pour les sociétés qui ne sont pas membres d'un organisme d'autoréglementation (OAR), remplir le formulaire prévu à l'Annexe 31-103A1; pour les membres d'un OAR, remplir le formulaire de calcul du capital dont le dépôt est exigé par l'OAR).

- Les états financiers vérifiés au cours des 90 derniers jours. (Remarque : le bilan d'ouverture est acceptable si la société est en démarrage.)

**F. Information financière**

1. Clôture de l'exercice (MM/JJ)  
(Si la société n'a pas de date de clôture de l'exercice, l'indiquer et fournir des précisions.)

2. Vérificateur de la société

3. Assurance (pour les activités en valeurs mobilières dans tous les territoires)

Nom de l'assureur	Conditions particulières	Numéro de police
-------------------	--------------------------	------------------

Couverture (\$)	Franchise (\$)	Date de renouvellement
-----------------	----------------	------------------------

Territoires dans lesquels la société est assurée :

---

---

---

Si la société a présenté une demande de dispense de l'obligation de souscrire une assurance d'institution financière, préciser en quoi l'assurance qu'elle a souscrite y équivaut ou offre une couverture plus appropriée.

---

---

---

La société est-elle assurée dans tous les territoires où elle demande l'inscription?

Oui  Non  s.o.

Si la réponse est « non » ou « s.o. », fournir des explications. \_\_\_\_\_

4. La société ou les membres du même groupe qu'elle ont-ils déjà fait faillite ou fait une cession dans le cadre d'une faillite?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire les causes et les circonstances, préciser si l'opération était volontaire ou non et indiquer le territoire.

5. Un séquestre ou un séquestre-gérant a-t-il déjà été nommé par ou pour la société ou un membre du même groupe qu'elle?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », donner des précisions, en indiquant la date et le territoire.

6. Au cours des dix dernières années, la société

s'est-elle vue refuser un cautionnement? Oui  Non

a-t-elle présenté une réclamation en vertu d'un cautionnement? Oui  Non

a-t-elle vu son cautionnement révoqué? Oui  Non

Si la réponse est « oui », donner des précisions sur le cautionnement, en indiquant la date et le territoire, ainsi que les motifs du refus, de la réclamation ou de la révocation.

7. La société a-t-elle présenté des réclamations à son assureur au cours des dix dernières années relativement à ses activités en valeurs mobilières?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer le montant de la réclamation, la date et le territoire.

#### **Joindre les documents suivants :**

- Une lettre d'instructions autorisant le vérificateur à effectuer toute vérification de la société que l'autorité en valeurs mobilières peut exiger pendant que la société est inscrite. La lettre doit préciser que la société assumera les frais de la vérification et fournira à l'autorité en valeurs mobilières un exemplaire du rapport sur demande.

- La résolution du conseil d'administration concernant la suffisance de l'assurance pour les activités en valeurs mobilières.

## **G. Activités**

1. La société est-elle en conflit d'intérêts relativement aux opérations financières ou en valeurs mobilières de ses clients, notamment en raison de relations ou d'ententes d'indication de clients avec d'autres personnes inscrites ou du fait que des membres du même groupe qu'elle sont inscrits dans la catégorie dans laquelle la société demande à s'inscrire?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », donner des précisions.

2. La société prend-elle ou a-t-elle l'intention de prendre possession de fonds et (ou) de titres de ses clients?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer le nom et l'adresse de chaque banque auprès de laquelle la société détient les comptes en fidéicommiss.

---

---

### **Joindre les documents suivants :**

- Le manuel des politiques et procédures.
- La documentation d'ouverture de compte, dont le formulaire « Connaissance du client » de la société.
- La politique écrite en matière de répartition équitable des possibilités de placement (conseillers seulement).
- Un exemplaire du papier à en-tête et une carte de visite de la société.
- Les documents promotionnels que la société se propose de diffuser.
- Un exemplaire du contrat de travail ou de mandat type de la société avec les personnes physiques inscrites indiquant expressément les conditions de rémunération.

- Le cas échéant, les documents destinés aux clients, comme les plans financiers, la politique de placement et (ou) les conventions de gestion des placements.

#### **H. Inscription, permis et adhésions (relatifs aux services financiers)**

1. La société ou les membres du même groupe qu'elles sont-ils actuellement ou ont-ils déjà été inscrits comme courtiers ou conseillers en valeurs mobilières ou en dérivés dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer le ou les territoires, les catégories d'inscription, la date d'inscription et la date d'expiration de l'inscription, le cas échéant.

2. La société est-elle membre d'une bourse de valeurs et (ou) de marchandises, d'un OAR ou d'un organisme analogue dans une province, un territoire, un État ou un pays?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer les organismes et les territoires.

Si la réponse est « non », la société a-t-elle déjà demandé à s'inscrire auprès d'une bourse de valeurs et (ou) de marchandises, d'un OAR ou d'un organisme analogue, ou à en devenir membre?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer les organismes et les territoires.

3. La société ou les membres du même groupe qu'elle sont-ils actuellement ou ont-ils déjà été inscrits dans une province, un territoire, un État ou un pays en vertu d'une loi qui prescrit la détention d'un permis ou l'inscription pour agir comme courtier ou conseiller en produits financiers autres que des valeurs mobilières (par exemple, prêts hypothécaires, planification financière, assurance-vie, dérivés, etc.)?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », indiquer le type de permis ou d'inscription, le territoire, la date d'inscription et la date d'expiration de l'inscription, le cas échéant.

4. La société a-t-elle actuellement des clients dans le territoire où elle demande l'inscription?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », donner des précisions.

5. La société, un membre du même groupe qu'elle ou une société préexistante ont-ils déjà conclu une entente de règlement avec une autorité de réglementation du secteur financier ou un des organismes visés à la question 2, ci-dessus?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », donner des précisions.

6. Une autorité de réglementation du secteur financier ou un organisme visé à la question 2 ont-ils déjà :

	Oui	Non
a) déterminé que la société, un membre du même groupe qu'elle ou une société préexistante a fait une fausse déclaration ou commis une omission?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) déterminé que la société, un membre du même groupe qu'elle ou une société préexistante a enfreint les lois ou règlements d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays ou contrevenu aux règles d'un OAR ou d'une bourse de marchandises?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) déterminé que la société, un membre du même groupe qu'elle ou une société préexistante n'est pas apte à l'inscription, à l'octroi d'un permis ou à l'adhésion?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) refusé à la société, à un membre du même groupe qu'elle ou à une société préexistante l'inscription, un permis ou une adhésion dans une province, un territoire, un État ou un pays pour exercer des activités dans le secteur des valeurs mobilières ou un autre secteur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) suspendu ou révoqué l'inscription, le permis ou l'adhésion de la société, d'un membre du même groupe qu'elle ou d'une société préexistante?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) nommé un surveillant pour la société, un membre du même groupe qu'elle ou une société préexistante?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) rendu une ordonnance concernant la société, un membre du même groupe qu'elle ou une société préexistante relativement à des activités en valeurs mobilières (par exemple, une interdiction d'opérations)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) refusé à la société, à un membre du même groupe qu'elle ou à une société préexistante une dispense d'inscription, de permis ou d'adhésion dans une province, un territoire, un État ou un pays?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

i) assorti de conditions l'inscription ou l'adhésion de la société, d'un membre du même groupe qu'elle ou d'une société préexistante?

Si la réponse est « oui » à l'une de ces questions, donner des précisions, en indiquant notamment l'autorité ou l'organisme, le territoire et la date.

7. Au cours des dix dernières années, la société a-t-elle :

**Oui Non**

a) fait l'objet d'une ordonnance ou d'une procédure d'une autorité de réglementation du secteur financier, d'une bourse de valeurs et (ou) de marchandises, d'un OAR ou d'un organisme analogue dont elle est membre?

b) été sanctionnée par une autorité de réglementation du secteur financier, une bourse de valeurs et (ou) de marchandises, un OAR ou un organisme analogue dont elle est membre?

Si la réponse est « oui » à l'une de ces questions, décrire la procédure ou la sanction, l'autorité, l'OAR ou l'organisme et indiquer les dates pertinentes.

8. La société se trouve-t-elle actuellement dans une situation qui pourrait donner lieu à une réponse positive à la question 6 ou 7 de la présente section?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire la situation.

## **I. Poursuites**

1. La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils déjà été condamnés en vertu des lois d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire le type de condamnation, en indiquant la date et le territoire.

2. Des accusations sont-elles actuellement portées contre la société ou un membre du même groupe qu'elle en vertu des lois d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire les accusations et indiquer le territoire.

3. Des poursuites civiles engagées contre la société ou les membres du même groupe qu'elles sont-elles en instance?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire la nature de la poursuite, l'état de la cause et la demande particulière.

4. La société ou un membre du même groupe qu'elle ont-ils déjà été condamnés pour fraude ou vol par un tribunal civil, pénal ou administratif?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire l'affaire, en indiquant la date et le territoire.

5. La société ou les membres du même groupe qu'elles sont-ils sous le coup de décisions judiciaires ou de causes de préférence?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », décrire les décisions ou les causes de préférence, en indiquant la date et le territoire.

## **J. Régime d'inscription canadien**

### **1. Choix de se prévaloir du régime d'inscription canadien (RIC)**

La société a-t-elle choisi de se prévaloir du RIC?

Oui  Non

Si la réponse est « oui », en présentant ce formulaire, la société :

- atteste que, dans chaque territoire canadien dans lequel elle a désigné un mandataire aux fins de signification, elle a procédé à la désignation conformément aux obligations applicables dans ce territoire;

- est assujettie aux lois sur les valeurs mobilières ou les dérivés, ou les deux, de chaque territoire canadien dans lequel elle demande à s'inscrire, et accepte la compétence de tout tribunal ou toute instance se rapportant aux activités qu'elle exerce à titre de personne inscrite en vertu de ces lois;

- renonce à tout droit d'invoquer en défense devant ce tribunal ou dans cette instance l'incompétence à intenter l'instance.

**Joindre les documents suivants :**

- le formulaire établi conformément à l'Annexe 31-101A1;
- un chèque payable à chaque autorité en valeurs mobilières à laquelle la société demande l'inscription;
- la confirmation que la société est assurée dans tous les territoires où elle demande l'inscription.

**K. Collecte de renseignements personnels**

*Les autorités en valeurs mobilières se servent des renseignements personnels sur les personnes visées par ce formulaire pour étudier la présente demande et vérifier que la société remplit toujours les obligations d'inscription si sa demande est accueillie.*

*Les autorités en valeurs mobilières peuvent recueillir ces renseignements en vertu des lois sur les valeurs mobilières et les dérivés et ne peuvent se servir de renseignements personnels qu'aux seules fins de leur application. Elles peuvent recueillir des renseignements personnels à partir de la présente demande, de casiers judiciaires, des dossiers d'autres autorités de réglementation ou d'OAR, de dossiers de crédit, de relevés d'emploi et auprès d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de personnes physiques ou morales et d'autres organisations. Elles peuvent aussi recueillir des renseignements personnels indirectement.*

*Les autorités en valeurs mobilières peuvent également fournir les renseignements personnels des personnes physiques visées par le présent formulaire à d'autres autorités de réglementation, OAR, organismes analogues ou bourses dans le cadre d'une enquête ou du traitement de toute question d'ordre réglementaire.*

*Les personnes physiques visées par le présent formulaire peuvent adresser leurs questions sur la collecte et l'utilisation des renseignements personnels à l'autorité en valeurs mobilières du territoire concerné, aux coordonnées figurant à l'appendice A. Au Québec, on peut également s'adresser à la Commission d'accès à l'information (1 888 528-7741, site Web : [www.cai.gouv.qc.ca](http://www.cai.gouv.qc.ca)).*

En remplissant cette section, vous :

reconnaissez que l'autorité en valeurs mobilières des territoires concernés peut recueillir les renseignements personnels des personnes physiques visées par ce formulaire et les communiquer à toute autorité en valeurs mobilières, tout OAR, organisme analogue ou bourse dans le cadre d'une enquête ou du traitement d'une question d'ordre réglementaire;

attestez que les personnes physiques visées par ce formulaire ont été avisées que leurs renseignements personnels figurent sur ce formulaire, des raisons juridiques de leur communication, de l'utilisation qui en sera faite et des moyens d'obtenir de plus amples renseignements.

Nom du dirigeant autorisé à signer

Titre du dirigeant autorisé à signer

---

Signature

---

Date (AAAA/MM/JJ)

**L. Acceptation de compétence et désignation d'un mandataire aux fins de signification** (Les sociétés qui sont non-résidentes doivent remplir cette section pour chaque territoire dans lequel elles demandent l'inscription.)

En présentant ce formulaire, la société :

- accepte d'être assujettie aux lois sur les valeurs mobilières ou les dérivés, ou les deux, de chaque territoire canadien dans lequel elle demande à s'inscrire, et accepte la compétence de tout tribunal ou toute instance se rapportant aux activités qu'elle exerce à titre de personne inscrite en vertu de ces lois;
- désigne le mandataire à l'adresse ci-dessous aux fins de signification de tout document émanant de ce tribunal ou relatif à cette instance.

Nom de la société

Territoire de constitution de la société

Coordonnées du mandataire

Nom du mandataire aux fins de signification (le « mandataire »)

Adresse du mandataire et territoires dans lesquels la société demande l'inscription

Nom du cabinet (le cas échéant)

Téléphone

Télécopieur

Adresse électronique

La société accepte de déposer un nouvel acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification si les changements suivants se produisent moins de six ans après que son inscription a pris fin :

- tout changement de nom ou d'adresse du mandataire;
- tout changement de mandataire de la société.

Le nouvel acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification doit être déposé au moins 30 jours avant la prise d'effet du changement.

Le présent acte d'acceptation de compétence et de désignation d'un mandataire aux fins de signification est régi par les lois sur les valeurs mobilières ou les dérivés, ou les deux, du territoire canadien concerné.

*Autorisation de la société*

Nom du dirigeant de la société autorisé à signer

Titre du dirigeant de la société autorisé à signer

---

Signature

---

Date (AAAA/MM/JJ)

*Autorisation du mandataire*

En signant si-dessous, vous acceptez d'agir comme mandataire aux fins de signification pour la société conformément aux conditions des présentes.

Nom du dirigeant du mandataire autorisé à signer

Titre du dirigeant du mandataire autorisé à signer

---

Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

**Joindre les documents suivants :**

1. La déclaration de la société sur la protection des renseignements personnels
2. Le consentement signé de la société à la collecte des renseignements personnels

**M. Signatures**

En signant ci-dessous, vous attestez que :

- vous avez lu et compris les questions du présent formulaire;
- vous comprenez que la présentation de renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction aux lois sur les valeurs mobilières et les dérivés;
- tous les renseignements présentés sur le présent formulaire sont véridiques..

Nom de la société

Nom du dirigeant autorisé à signer

Titre du dirigeant autorisé à signer

---

Signature

---

Date (AAAA/MM/JJ)

Attesté par un avocat, un notaire ou un commissaire à l'assermentation :

Nom

Titre

---

Signature

(préciser la qualité du signataire : avocat, notaire ou commissaire à l'assermentation)

---

Date (AAAA/MM/JJ)

## APPENDICE A

Personnes-ressources pour toute question concernant la collecte et l'utilisation des renseignements personnels.

### **Alberta**

Alberta Securities Commission  
4th Floor, 300 B 5th Avenue S.W.  
Calgary (Alberta) T2P 3C4  
Attention : Information Officer  
Téléphone : 403-297-6454

### **Colombie-Britannique**

British Columbia Securities Commission  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
701 West Georgia Street  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2  
Attention : Freedom of Information Officer  
Téléphone : 604-899-6500 ou 800-373-6393  
(en Colombie-Britannique)

### **Île-du-Prince-Édouard**

Securities Registry  
Office of the Attorney General B Consumer,  
Corporate and Insurance Services Division  
P.O. Box 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 902-368-4569

### **Manitoba**

Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
400, avenue St-Mary, bureau 500  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5  
Attention : Director - Legal  
Téléphone : 204-945-0605

### **Nouveau-Brunswick**

Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick  
85, rue Charlotte, bureau 300  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2  
À l'attention du Directeur de la réglementation du marché  
Téléphone : 506-658-3021

**Nouvelle-Écosse**

Nova Scotia Securities Commission  
2<sup>nd</sup> Floor, Joseph Howe Building  
1690 Hollis Street  
P.O. Box 458  
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3J9  
Attention : FOI Officer  
Téléphone : 902-424-7768

**Nunavut**

Bureau d'enregistrement  
Ministère de la Justice  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succ. 570  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-975-6190

**Ontario**

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Suite 1903, C. P. 55  
20, Queen Street West  
Toronto (Ontario) M5H 3S8  
Attention : FOI Coordinator  
Téléphone : 416-593-8314

**Québec**

Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria  
C.P. 246, 22<sup>e</sup> étage  
Tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
À l'attention du responsable de l'accès à l'information  
Téléphone : 514-395-0337 ou 877-525-0337 (au Québec)

**Saskatchewan**

Saskatchewan Financial Services Commission  
800 B1920 Broad Street  
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7  
Attention : Director  
Téléphone : 306-787-5842

**Terre-Neuve-et-Labrador**

Securities Commission of Newfoundland and Labrador  
P.O. Box 8700, 2nd Floor, West Block

Confederation Building  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6  
Attention : Director of Securities  
Téléphone : 709-729-4189

**Territoires du Nord-Ouest**

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
C. P. 1320  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9  
Attention : Deputy Registrar of Securities  
Téléphone : 867-920-8984

**Yukon**

Ministère des Services aux collectivités  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Attention : Registrar of Securities  
Téléphone : 867-667-5225

**ANNEXE 33-109A7**  
**AVIS DE RÉTABLISSEMENT DE L'INSCRIPTION D'UNE PERSONNE**  
**PHYSIQUE INSCRITE OU D'UNE PERSONNE PHYSIQUE AUTORISÉE**

**Le présent formulaire ne peut être utilisé que si les renseignements fournis sous les rubriques 13 (Renseignements à l'intention des organismes de réglementation), 14 (Renseignements sur les infractions criminelles), 15 (Renseignements sur les poursuites civiles) et 16 (Renseignements sur la situation financière) du formulaire prévu à l'Annexe 33-109F4 n'ont pas changé depuis que vous avez quitté votre ancienne société parrainante.**

Dans le présent formulaire, les mots « vous », « votre » et « demandeur » désignent la personne qui présente le formulaire.

L'expression « ancienne société parrainante » désigne la dernière société inscrite au sein de laquelle vous avez exercé des fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée.

L'expression « nouvelle société parrainante » désigne la société inscrite au sein de laquelle vous commencerez à exercer des fonctions à titre de personne physique inscrite ou autorisée après le transfert de votre inscription.

Plusieurs expressions utilisées dans le présent formulaire sont définies dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, Demande d'inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée, que vous avez présenté pour vous inscrire, ou dans d'autres textes de la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire. Veuillez vous reporter à ces définitions.

[*Version en ligne*] Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à un dirigeant autorisé de votre société parrainante ou à un avocat, ou encore consulter le site Web d'information de la Base de données nationale d'inscription (BDNI), à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca).

[*Version imprimée*] Remplissez le présent formulaire si vous vous prévalez de la dispense pour difficultés temporaires prévue par la Norme canadienne 31-102. Sinon, remplissez et présentez le présent formulaire en ligne sur le site Web de la Base de données nationale d'inscription (BDNI), à l'adresse [www.nrd.ca](http://www.nrd.ca).

L'omission de répondre à toutes les questions pertinentes peut occasionner un retard dans le traitement de la demande.

**Rubrique 1 – Nom**

**1. Numéro BDNI :**

**2. Nom légal**

\_\_\_\_\_  
Nom de famille    Prénom    Deuxième prénom (s.o. )    Troisième prénom (s.o. )

**3. Date de naissance (AAAA/MM/JJ) :**

**4. Noms commerciaux**

Exercez-vous une activité sous un nom commercial qui n'est pas ceux indiqués ci-dessus ou comptez-vous le faire?

Oui     Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice A.

## **Rubrique 2 – Domicile élu et mandataire aux fins de signification**

**1. Domicile élu**

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous présentez le présent formulaire. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable. Vous pouvez indiquer une adresse domiciliaire. Veuillez remplir l'appendice B pour chaque domicile élu supplémentaire que vous indiquez.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur \_\_\_\_\_ (le cas échéant)

Adresse électronique : \_\_\_\_\_ (le cas échéant)

**2. Mandataire aux fins de signification**

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour chaque province ou territoire dans lequel vous avez un mandataire. L'adresse de votre mandataire doit être le domicile élu indiqué ci-dessus. Si votre mandataire est une société, indiquez également le nom de votre personne-ressource.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

### **Rubrique 3 – Régime de passeport/régime d'inscription canadien**

Le présent formulaire est-il déposé en vertu du régime de passeport ou du régime d'inscription canadien?

Oui  Non

### **Rubrique 4 – Territoires d'inscription**

Indiquez, en cochant la case appropriée, chaque territoire dans lequel vous demandez l'inscription :

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Île-du-Prince-Édouard
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Québec
- Saskatchewan
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Yukon

### **Rubriques 5 – Catégories d'inscription**

Indiquez, en cochant la case appropriée à l'appendice C, chaque catégorie dans laquelle votre inscription est rétablie. Si vous êtes une personne physique autorisée, indiquez chaque catégorie qui décrit le poste que vous occupez au sein de votre société parrainante.

### **Rubrique 6 – Emploi précédent**

Veillez fournir les renseignements suivants sur votre ancienne société parrainante.

Nom :

Numéro BDNI de l'établissement :

Date à laquelle vous avez cessé d'être autorisé à agir au nom de votre ancienne société parrainante à titre de personne physique inscrite ou autorisée (AAAA/MM/JJ) :

Motif de la cessation de fonctions :

### **Rubrique 7 – Démissions et congédiements**

Avez-vous démissionné de votre ancienne société parrainante ou été congédié par celle-ci pour un motif valable par suite d'allégations selon lesquelles vous auriez :

*a)* commis une infraction à une loi, un règlement, une règle ou une norme de conduite?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice D.

*b)* manqué à vos obligations de supervision de la conformité aux lois, règlements, règles ou normes de conduite?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice D.

*c)* commis une fraude ou un détournement de biens, y compris un vol?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice D.

## **Rubrique 8 – Nouvelle société parrainante et autres activités professionnelles ou emplois**

Nom de votre nouvelle société parrainante :

Veillez fournir à l'appendice E les renseignements demandés sur vos activités professionnelles auprès de votre nouvelle société parrainante et, le cas échéant, vos autres activités professionnelles ou emplois.

## **Rubrique 9 – Établissement d'emploi**

Veillez fournir les renseignements suivants sur votre nouvelle société parrainante. Si vous projetez de travailler à plus d'une adresse, veuillez fournir les renseignements sur l'établissement où vous exercerez principalement vos activités.

Numéro BDNI de l'établissement : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification unique (facultatif) : \_\_\_\_\_

Numéro de transit/numéro de centre de coûts, le cas échéant : \_\_\_\_\_

Adresse d'entreprise : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

*[Pour la version imprimée seulement]*

Type d'établissement :  Siège  Succursale  Sous-succursale

Nom du directeur de succursale : \_\_\_\_\_

Date de prise d'effet : \_\_\_\_\_

Cochez cette case si l'adresse postale de l'établissement est la même que l'adresse d'entreprise indiquée ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, veuillez fournir les renseignements ci-dessous.

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays, code postal)

Date à laquelle vous serez autorisé à agir au nom de la société à titre de personne physique inscrite ou autorisée (AAAA/MM/JJ) :

## **Rubrique 10 – Propriété de sociétés de valeurs mobilières**

Êtes-vous actuellement ou avez-vous déjà été associé ou actionnaire important d'une société (y compris votre société parrainante) dont les activités sont celles de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières ou en dérivés?

Oui       Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez remplir l'appendice F.

## Déclarations

En présentant ce formulaire, vous déclarez que l'acceptation de compétence, le consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels et l'autorisation donnée aux OAR (le cas échéant) qui figurent dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 sont encore valides et s'appliquent au présent formulaire.

Vous déclarez que vous êtes tenu d'aviser l'autorité en valeurs mobilières de toute modification des renseignements présentés sur le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 et atteste qu'à la date de présentation du présent formulaire, toute modification de ces renseignements a été déclarée. En cochant les cases ci-dessous, vous atteste que les renseignements visés n'ont pas été modifiés :

- Renseignements à l'intention des organismes de réglementation
- Renseignements sur les infractions criminelles
- Renseignements sur les poursuites civiles
- Renseignements sur la situation financière

Si vous demandez le rétablissement de votre inscription, vous déclarez également que toutes les conditions de votre inscription que vous n'avez pas remplies auprès de votre ancienne société parrainante resteront valides auprès de votre nouvelle société parrainante.

**Commet une infraction aux lois sur les valeurs mobilières et les dérivés quiconque présente des renseignements faux ou trompeurs sur ce formulaire.**

[Version en ligne]

## Attestation

Je présente ces renseignements en qualité de mandataire du demandeur. En cochant cette case, j'atteste que le demandeur m'a fourni tous les renseignements présentés sur ce formulaire.

[Version imprimée]

## Signatures

### Demandeur

En signant ci-dessous, vous attestez que :

- vous avez lu et compris les questions du présent formulaire;
- vous comprenez que la présentation de renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction aux lois sur les valeurs mobilières et les dérivés;
- tous les renseignements présentés sur le présent formulaire sont véridiques.

---

Signature du demandeur

---

Date (AAAA/MM/JJ)

### Nouvelle société parrainante (associé ou dirigeant autorisé)

En signant ci-dessous, vous attestez que :

- le demandeur sera embauché par la nouvelle société parrainante comme personne physique inscrite ou autorisée;
- vous avez discuté des questions du présent formulaire avec le demandeur et vous êtes convaincu qu'il les comprend parfaitement;
- si la personne physique demande le rétablissement de son inscription, la nouvelle société parrainante reconnaît que toutes les conditions de l'inscription de la personne qui n'ont pas été remplies auprès de son ancienne société parrainante resteront valides et convient d'assumer toutes les obligations qui lui incombent en vertu de ces conditions.

---

Nom de la société

---

Nom du dirigeant autorisé

---

Titre du dirigeant autorisé

---

Signature

---

Date (AAAA/MM/JJ)

**APPENDICE A  
NOMS COMMERCIAUX**

**Veillez fournir les renseignements ci-dessous sur chaque nom commercial que vous utilisez actuellement ou comptez utiliser.**

---

Nom

Indiquez les raisons pour lesquelles vous utilisez ce nom (par exemple, nom commercial).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Si le nom sera utilisé en lien avec votre nouvelle société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

---

Nom

Indiquez les raisons pour lesquelles vous utilisez ce nom (par exemple, nom commercial).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Si le nom sera utilisé en lien avec votre nouvelle société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

---

Nom

Indiquez les raisons pour lesquelles vous utilisez ce nom (par exemple, nom commercial).

Quand avez-vous utilisé ce nom? De : \_\_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_  
(AAAA/MM) (AAAA/MM)

Si le nom sera utilisé en lien avec votre nouvelle société parrainante, celle-ci en a-t-elle approuvé l'utilisation?

**APPENDICE B**  
**DOMICILE ÉLU ET MANDATAIRE AUX FINS DE SIGNIFICATION**

**1. Domicile élu**

Vous devez avoir un domicile élu dans chaque province ou territoire dans lequel vous agissez à titre de personne physique inscrite ou autorisée ou demandez à le devenir. Une case postale ne constitue pas un domicile élu acceptable.

Domicile élu : \_\_\_\_\_  
(numéro, rue, ville, province ou territoire, code postal)

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**2. Mandataire aux fins de signification**

Si vous avez désigné un mandataire aux fins de signification, veuillez fournir les renseignements ci-dessous. Le domicile élu indiqué dans la section précédente doit correspondre à l'adresse du mandataire désigné ci-dessous.

Nom du mandataire : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_  
Nom de famille Prénom

## **APPENDICE C CATÉGORIES D'INSCRIPTION**

### **Catégories**

Indiquez, en cochant la case pertinente, les catégories dans lesquelles vous demandez l'inscription.

#### **Catégories d'inscription communes à tous les territoires**

##### **Dans quelle catégorie de société faites-vous la demande?**

- Courtier en placement
- Courtier en épargne collective
- Courtier en plans de bourses d'études
- Courtier sur le marché dispensé
- Courtier d'exercice restreint
- Gestionnaire de portefeuille
- Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint
- Société de gestion

##### **Catégories d'inscription et activités autorisées**

- Représentant de courtier
- Représentant-conseil
- Représentant-conseil adjoint
- Personne désignée responsable
- Chef de la conformité
- Dirigeant
- Administrateur
- Associé
- Actionnaire
- Directeur de succursale (ACCFM)
- Superviseur (ACCOVAM)

#### **Catégories d'inscription particulières à l'Ontario**

##### **Dans quelle catégorie de société faites-vous la demande?**

- Conseiller financier en placement de produits dérivés
- Conseiller juridique en placement de produits dérivés
- Directeur des placements de produits dérivés
- Négociant-commissionnaire en contrats à terme

##### **Catégories d'inscription et activités autorisées**

- Représentant – services-conseils
- Représentant
- Directeur de succursale

- Dirigeant
- Administrateur
- Associé
- Actionnaire
- Superviseur (ACCOVAM)

### **Catégories d'inscription particulières au Manitoba**

#### **Dans quelle catégorie de société faites-vous la demande?**

- Courtier (négociant)
- Courtier (négociant-commissionnaire en contrats à terme)
- Courtier (négociateur en bourse)
- Conseiller

#### **Catégories d'inscription et activités autorisées**

- Négociateur en bourse
- Courtier en bourse
- Vendeur
- Directeur de bureau régional
- Conseiller
- Dirigeant
- Administrateur
- Associé
- Superviseur (ACCOVAM)

### **Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières – Renseignements supplémentaires**

#### **Catégories d'autorisation**

- Dirigeant
- Administrateur (hors secteur)
- Superviseur
- Investisseur
- Représentant inscrit
- Représentant en placement
- Négociateur

#### **Personnes désignées**

- Chef de la conformité
- Chef des finances
- Personne désignée responsable
- Responsable désigné des contrats d'options
- Responsable désigné des contrats à terme et options sur contrats à terme

**Activités de négociation**

- Non négociant
- Titres de participation
- Options
- Contrats à terme
- Organismes de placement collectif seulement
- Gestion de portefeuille
- Gestion de portefeuille (supervisée)

**Type de compte**

- Clientèle de détail
- Clientèle institutionnelle
- Sans objet

**APPENDICE D**  
**DÉMISSIONS ET CONGÉDIEMENTS**

*a)* Pour chaque infraction à une loi, à un règlement, à une règle ou à une norme de conduite qui vous est reprochée, veuillez indiquer ci-dessous les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement pour un motif valable.

*b)* Pour chaque omission de superviser la conformité à une loi, à un règlement, à une règle ou à une norme de conduite qui vous est reprochée, veuillez indiquer ci-dessous les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement pour un motif valable.

*c)* Pour chaque fraude ou vol qui vous est reproché, veuillez indiquer ci-dessous les circonstances relatives à votre démission ou à votre congédiement pour un motif valable.

**APPENDICE E**  
**NOUVELLE SOCIÉTÉ PARRAINANTE ET AUTRES ACTIVITÉS**  
**PROFESSIONNELLES OU EMPLOIS**

[Version en ligne]

Cochez cette case si vous êtes employé par votre nouvelle société parrainante. Sinon, vous devez indiquer le nom et l'adresse de la société :

Nom de l'entreprise ou de l'employeur :

---

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur :

---

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre de votre supérieur immédiat : \_\_\_\_\_

Indiquez les fonctions que vous exercez ou comptez exercer auprès de votre société parrainante.

Décrivez tout autre emploi ou activité professionnelle ayant trait à cette entreprise ou à cet employeur, qu'ils se rapportent ou non aux placements. Précisez la nature de l'entreprise, vos fonctions, la date de commencement, votre titre ou votre relation avec l'entreprise (notamment les postes d'administrateur ou de dirigeant).

Indiquez le nombre d'heures par semaine que vous consacrerez à ces activités professionnelles :

Cochez cette case si vous travaillez plus de 30 heures par semaine auprès de votre société parrainante. Sinon, veuillez expliquer pourquoi vous travaillez moins de 30 heures par semaine auprès de votre société parrainante.

Déclarez tout risque de confusion chez les clients et tout risque de conflit d'intérêts découlant des activités que vous vous proposez d'exercer comme personne inscrite auprès d'une ou de plusieurs sociétés parrainantes (du même groupe ou non) et de l'autre entreprise décrite ci-dessus (indiquez si cette entreprise est inscrite à la cote d'une bourse). Indiquez si la société a des procédures pour réduire les risques de conflits d'intérêts et confirmez que vous les connaissez.

[version imprimée]

Veillez fournir les renseignements suivants sur votre nouvelle société parrainante :

Adresse du siège :

---

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre de votre supérieur immédiat : \_\_\_\_\_

Fonctions que vous comptez exercer : \_\_\_\_\_

Travaillerez-vous plus de 30 heures par semaine auprès de votre nouvelle société parrainante? Sinon, veuillez expliquer pourquoi :

Travaillerez-vous auprès d'un autre employeur ou exercerez-vous d'autres activités professionnelles? Dans l'affirmative, veuillez fournir les renseignements suivants sur chaque employeur ou entreprise :

Nom de l'entreprise ou de l'employeur :

---

Adresse de l'entreprise ou de l'employeur :

---

(numéro, rue, ville, province, territoire ou État, pays)

Nom et titre de votre supérieur immédiat : \_\_\_\_\_

Fonctions que vous exercez ou comptez exercer : \_\_\_\_\_

Décrivez tout autre emploi ou activité professionnelle ayant trait à cette entreprise ou à cet employeur, qu'ils se rapportent ou non aux placements. Précisez la nature de l'entreprise, vos fonctions, la date de commencement, votre titre ou votre relation avec l'entreprise (notamment les postes d'administrateur ou de dirigeant).

Indiquez le nombre d'heures par semaine que vous consacrerez à ces activités professionnelles :

Déclarez tout risque de confusion chez les clients et tout risque de conflit d'intérêts découlant des activités que vous vous proposez d'exercer comme personne inscrite auprès d'une ou de plusieurs sociétés parrainantes (du même groupe ou non) et de l'autre entreprise décrite ci-dessus (indiquez si cette entreprise est inscrite à la cote d'une bourse).

Indiquez si la société a des procédures pour réduire les risques de conflits d'intérêts et confirmez que vous les connaissez.

**APPENDICE F**  
**PROPRIÉTÉ DES SOCIÉTÉS DE VALEURS MOBILIÈRES**

Veuillez fournir des précisions sur la propriété, notamment la catégorie, le type et le nombre d'actions détenues, ainsi que le pourcentage des voix qui y sont rattachées.

# INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 33-109 SUR LES *RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION*

## **PARTIE 1 CHAMP D'APPLICATION ET OBJET**

### **1.1. Objet**

La Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription* (la « Norme canadienne 33-109 ») a pour objet de refondre et d'harmoniser les obligations de présentation et de mise à jour des renseignements concernant l'inscription.

## **PARTIE 2 RÉTABLISSEMENT**

### **2.1. Rétablissement**

1) Lorsqu'une personne physique entre au service d'une nouvelle société parrainante dans les 90 jours suivant la cessation de ses fonctions nécessitant l'inscription et demande à s'inscrire dans la même catégorie que celle dans laquelle elle était inscrite précédemment, son inscription est rétablie automatiquement. La personne physique qui passe directement d'une société parrainante à une autre peut donc exercer des activités nécessitant l'inscription dès son entrée en fonctions, pourvu que le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 ait été déposé. Cependant, la personne ne peut se prévaloir de cette procédure si, dans l'intervalle, elle est devenue insolvable, a fait l'objet de poursuites criminelles ou civiles ou a été impliquée dans un cas de non-conformité à la réglementation.

2) Malgré le rétablissement automatique ou toute autre procédure, les personnes physiques inscrites ont l'obligation de demeurer aptes à l'inscription en permanence, et l'agent responsable peut suspendre l'inscription, la radier d'office ou l'assortir de conditions en tout temps. Il peut notamment le faire s'il obtient, dans l'avis de cessation de la relation ou à partir d'autres sources, de l'information qui met en cause l'aptitude d'une personne physique à l'inscription. Dans ce cas, la personne a la possibilité d'être entendue avant que l'agent responsable ne suspende l'inscription, ne la radie d'office ou ne l'assortisse de conditions.

3) Lorsqu'une personne physique entre au service d'une nouvelle société parrainante plus de 90 jours après la cessation de ses fonctions nécessitant l'inscription, la société doit déposer une demande de rétablissement de l'inscription de la personne. Cette procédure s'appelle « réactivation » et nécessite notamment la mise à jour des renseignements de la personne figurant sur le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4. On applique la même procédure à la personne physique qui est devenue insolvable, a fait l'objet de poursuites criminelles ou civiles ou a été impliquée dans un cas de non-conformité à la réglementation après avoir cessé d'exercer ses fonctions auprès de son ancienne société parrainante, même si moins de 90 jours se sont écoulés depuis lors. Dans un cas comme dans l'autre, la

personne physique ne peut exercer d'activités nécessitant l'inscription tant que l'autorité en valeurs mobilières n'a pas rétabli son inscription.

## **PARTIE 3 ÉTABLISSEMENTS**

### **3.1. Établissements**

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable estime qu'un établissement d'une société inscrite ou d'une personne qui demande à s'inscrire est un lieu (y compris une résidence) situé dans le territoire où les personnes physiques inscrites exercent pour le compte de cette société une activité assujettie à l'obligation d'inscription.

## **PARTIE 4 AVIS DE MODIFICATION**

### **4.1. Cession en bloc d'établissements et transfert en bloc de personnes physiques**

1) Si la société inscrite acquiert un grand nombre d'établissements (notamment par suite d'une fusion ou de l'achat d'actifs) d'une ou plusieurs sociétés inscrites toutes situées dans les mêmes territoires et inscrites dans les mêmes catégories qu'elle et que, selon la BDNI, un nombre significatif de personnes physiques est lié à ces établissements, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable pourra dispenser des obligations suivantes les sociétés et les personnes physiques touchées par l'opération :

1. l'obligation de donner avis de toute cessation de relation, conformément à l'article 4.3 de la Norme canadienne 33-109;

2. l'obligation de présenter une demande d'inscription à l'égard de chaque personne physique souhaitant devenir personne physique inscrite, conformément à l'article 2.2 de la Norme canadienne 33-109;

3. l'obligation de présenter le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 à l'égard de chaque personne physique autorisée, conformément à l'article 2.2 de la Norme canadienne 33-109;

4. l'obligation d'aviser l'agent responsable de toute modification des renseignements sur un établissement contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, conformément à l'article 3.1 de la Norme canadienne 33-109.

2) La dispense des obligations ci-dessus nécessite la présentation des renseignements suivants dans la demande :

a) le nom et le numéro BDNI de la société inscrite qui acquiert les établissements;

b) les renseignements suivants sur chaque société inscrite qui cède des établissements :

i) le nom et le numéro BDNI de la société inscrite;

ii) l'adresse et le numéro BDNI de chaque établissement cédé à la société inscrite visée à l'alinéa a;

c) la date à laquelle les établissements et les personnes physiques seront cédés à la société inscrite visée à l'alinéa a.

3) Pour faciliter le traitement de la demande de dispense, le demandeur peut présenter les renseignements visés au paragraphe 2 de la façon prévue à l'Annexe A.

4) La demande de dispense devrait être présentée par la société inscrite qui acquerra les établissements à la conclusion de l'opération suffisamment longtemps avant la date de la cession des établissements (la « date de cession »). L'autorité en valeurs mobilières estime qu'il suffit de présenter la demande 30 jours avant la date de cession.

5) Outre d'éventuels frais de demande, des frais établis en fonction du nombre de sociétés inscrites, d'établissements, de personnes physiques inscrites et de personnes physiques autorisées touchées par l'opération seront probablement exigés pour obtenir la dispense.

6) Si la dispense est accordée, l'agent responsable demandera à l'administrateur de la BDNI, dès que possible après la date de cession, d'indiquer dans la BDNI la cession des établissements ainsi que les personnes physiques inscrites et les personnes physiques autorisées visées.

7) Les cessions en bloc touchant des sociétés inscrites dans des catégories ou des territoires différents peuvent comporter d'autres étapes. Les sociétés touchées par ce type d'opération sont invitées à demander aux agents responsables visés la marche à suivre pour pouvoir utiliser le processus de cession en bloc prévu ci-dessus.

#### **4.2. Notification à l'agent responsable de la modification des renseignements**

Les dispositions des articles 3.1 et 4.1 de la Norme canadienne 33-109 s'appliquent à tous les renseignements présentés sur les formulaires prévus aux Annexes 33-109A6 et 33-109A4. À titre d'exemple, l'annexe 33-109A6 prévoit la présentation de certains renseignements portant sur les dix dernières années : si ces renseignements changent après la date du formulaire, la société doit en aviser l'agent responsable. Cette annexe demande aussi à la société de fournir des exemplaires de certaines conventions : si la société conclut une convention après la date du formulaire, elle doit en fournir un exemplaire à l'agent responsable.

## **PARTIE 5 DILIGENCE RAISONNABLE**

### **5.1. Obligations de la société parrainante**

1) L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable estime que, pour remplir les obligations prévues à la partie 5 de la Norme canadienne 33-109, la société doit notamment :

*a)* établir des politiques et des procédures écrites en matière d'enquêtes sur les personnes physiques avant de présenter pour leur compte le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4;

*b)* veiller à ce que toute enquête effectuée sur une personne physique conformément à ces politiques et procédures soit documentée;

*c)* rappeler régulièrement aux personnes physiques inscrites et aux personnes physiques autorisées leurs obligations d'information en vertu de la Norme canadienne 33-109, dont la notification à l'agent responsable des changements dans l'information;

*d)* corriger toute inexactitude ou lacune dans l'information figurant sur le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7 dès que possible et, dans des circonstances normales, au plus tard cinq jours après que l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable l'a signalée au déposant BDNI.

2) Le paragraphe 2 de l'article 5.1 de la Norme canadienne 33-109 vise à aider les sociétés parrainantes à respecter l'obligation prévue au paragraphe 1 de cet article.

### **5.2. Formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1**

1) La société parrainante qui n'a pas obtenu le plus récent formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 ou avis de cessation de relation conformément au paragraphe 2 de l'article 5.1 de la Norme canadienne 33-109 peut, en dernier recours, demander à la personne physique de le demander à l'agent responsable.

2) Les sociétés inscrites devraient systématiquement fournir aux personnes physiques le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 lors de la cessation de relation.

3) L'information visée à la partie E, Précisions supplémentaires, du formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1 aidera les sociétés parrainantes à décider s'il convient d'embaucher une personne physique inscrite ou une personne physique autorisée. Nous reconnaissons que la société parrainante peut embaucher une personne avant de recevoir cette information, mais comme elle la reçoit généralement pendant la période d'essai, elle dispose du temps nécessaire pour agir en conséquence.

## **PARTIE 6 PRÉSENTATION DE RENSEIGNEMENTS RELATIVEMENT À LA LOI SUR LES CONTRATS À TERME SUR MARCHANDISES**

### **6.1. Ontario**

En Ontario, l'autorité en valeurs mobilières estime que la personne tenue de présenter les mêmes renseignements en vertu de la Norme canadienne 33-109 et de la *Rule 33-506 (Commodity Futures Act)* peut ne déposer qu'un seul formulaire prévu par l'un de ces textes pour remplir ses obligations.

### **6.2. Manitoba**

Au Manitoba, la Norme canadienne 33-109 est pris en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de la *Loi sur les contrats à terme de marchandises*. Il n'est pas nécessaire de présenter les mêmes renseignements deux fois pour satisfaire aux dispositions de ces lois.

## **PARTIE 7 FORMULAIRES**

### **7.1. Formulaires**

- 1) La société inscrite présente à l'agent responsable le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1, *Avis de cessation de relation avec une personne physique inscrite ou autorisée*, pour l'informer de la cessation d'une relation avec une personne physique inscrite ou autorisée qui est salariée, associée ou mandataire, à l'exception de tout actionnaire.
- 2) Les personnes physiques inscrites et autorisées utilisent le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2, *Modification ou abandon de catégories d'inscription*. La personne physique inscrite qui modifie ou abandonne une catégorie d'inscription dans un ou plusieurs territoires le présente à l'agent responsable, tout comme la personne physique autorisée qui demande à devenir personne physique inscrite auprès de la même société inscrite.
- 3) Le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3, *Établissements autres que le siège*, est utilisé par les personnes qui demandent à s'inscrire comme courtier, conseiller ou société de gestion pour renseigner l'agent responsable sur leurs établissements autres que le siège, et par les sociétés inscrites qui ouvrent ou ferment des établissements ou modifient l'information fournie précédemment au sujet d'un établissement.
- 4) Le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, *Demande d'inscription d'une personne physique et examen d'une personne physique autorisée*, sert à présenter une demande d'inscription d'une personne physique et à examiner une personne physique autorisée.
- 5) Le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5, *Modification des renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4*, sert à aviser l'agent responsable

de toute modification des renseignements fournis conformément aux Annexes 33-109A4 et 33-109A6.

6) Le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A6, *Demande d'inscription à titre de courtier, de conseiller ou de société de gestion (valeurs mobilières et (ou) dérivés)*, sert à présenter une demande d'inscription à titre de courtier, de conseiller ou de société de gestion.

7) Le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7, *Avis de rétablissement de l'inscription d'une personne physique inscrite ou d'une personne physique autorisée*, sert aux personnes physiques inscrites à donner avis du rétablissement automatique de leur inscription conformément à l'article 2.3 de la règle. Il est également utilisé lors du transfert de personnes physiques autorisées.

## Annexe A

### Demande de cession en bloc d'établissements aux fins de la BDNI

La présente est une demande de dispense en vertu de la Norme canadienne 33-109.

A) Société inscrite qui acquerra les établissements

Nom :

Numéro BDNI :

B) Société inscrite qui cédera les établissements

Nom :

Numéro BDNI :

Établissements qui seront cédés

Adresse :

Numéro BDNI :

Adresse :

Numéro BDNI :

(Donner ces renseignements sur chaque établissement.)

C) Date de la cession :

**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT LA NORME NATIONALE 31-102  
SUR LA *BASE DE DONNEES NATIONALE D'INSCRIPTION***

1. La Norme nationale 31-102 *Base de données nationale d'inscription* est modifiée par ce projet de modifications.
2. La Norme nationale 31-102 *Base de données nationale d'inscription* est abrogée et remplacée par la Norme canadienne 31-102 *Base de données nationale d'inscription*.
3. Le présent projet de modifications entre en vigueur le ■ 2008.

**NORME CANADIENNE 31-102**  
***SUR LA BASE DE DONNÉES NATIONALE D'INSCRIPTION***

**TABLE DES MATIÈRES**

<b><u>PARTIE</u></b>	<b><u>TITRE</u></b>
<b>PARTIE 1</b>	<b>DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION</b>
1.1	Définitions
1.2	Interprétation
<b>PARTIE 2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS À PRÉSENTER EN FORMAT BDNI</b>
2.1	Renseignements sur l'inscription
<b>PARTIE 3</b>	<b>PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS À LA BDNI</b>
3.1	Présentation des renseignements à la BDNI
3.2	Obligations de la société déposante
<b>PARTIE 4</b>	<b>PAIEMENT DES FRAIS AU MOYEN DE LA BDNI</b>
4.1	Frais de présentation
4.2	Frais d'inscription annuels
4.3	frais annuels d'utilisation
<b>PARTIE 5</b>	<b>DISPENSE POUR DIFFICULTÉS TEMPORAIRES</b>
5.1	Dispense pour difficultés temporaires
<b>PARTIE 6</b>	<b>DISPENSE</b>
6.1	Dispense

**NORME NATIONALE 31-102**  
***SUR LA BASE DE DONNÉES NATIONALE D'INSCRIPTION***

**PARTIE 1 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION**

**1.1 Définitions**

Dans la présent règle, on entend par :

« administrateur de la BDNI » : CDS INC. ou son successeur nommé par l'autorité en valeurs mobilières pour exploiter la BDNI; (*NRD administrator*)

« BDNI » : la Base de données nationale d'inscription électronique qui contient les renseignements concernant l'inscription des déposants BDNI et qui permet de les transmettre, de les recevoir, de les consulter et de les diffuser ; (*National Registration Database*)

« compte BDNI » : tout compte ouvert auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements pour payer les frais reliés à l'utilisation de la BDNI par prélèvement automatique; (*NRD account*)

« déposant BDNI » : une personne physique déposante ou société déposante; (*NRD filer*)

« format BDNI » : le format électronique de présentation des renseignements sur le site Web BDNI; (*format BDNI*)

« NC 33-109 » : désigne la Norme canadienne 33-109 sur les *renseignements concernant l'inscription* ; (*NI 33-109*)

« numéro BDNI » : le numéro unique attribué par la BDNI à chaque déposant BDNI, personne physique autorisée ou établissement; (*NRD number*)

« personne physique déposante » : toute personne physique tenue, en vertu de la législation en valeurs mobilières, de faire une présentation de renseignements à la BDNI conformément à la présente règle; (*individual filer*)

« présentation de renseignements à la BDNI » : toute présentation de renseignements en format BDNI en vertu de la législation en valeurs mobilières ou des directives en valeurs mobilières; (*NRD submission*)

« renseignements présentés à la BDNI » : les renseignements présentés en format BDNI en vertu de la législation en valeurs mobilières ou des directives en valeurs mobilières; (*NRD submission*)

« représentant autorisé de la société » : toute personne physique ayant un code d'utilisateur de la BDNI et autorisée par la société dépositante à présenter les renseignements en format BDNI pour le compte de celle-ci et de personnes physiques dépositantes dont elle est la société parrainante; (*authorized firm representative*)

« représentant en chef » : toute personne physique qui est un représentant autorisé de la société et qui a accepté d'agir à ce titre auprès de la société dépositante; (chief AFR)

« site Web BDNI » : le site Web exploité par l'administrateur de la BDNI pour la présentation de renseignements à la BDNI; (*NRD Website*)

« société inscrite » : toute personne inscrite ou qui a demandé à s'inscrire à titre de courtier en valeurs, de conseiller en valeurs ou de preneur ferme et qui est tenue, en vertu de la législation en valeurs mobilières, de faire une présentation de renseignements à la BDNI conformément à la présente règle. (*firm filer*)

## **1.2 Interprétation**

Les expressions utilisées dans la présente règle et définies par la NC 33-109 ont le sens qui leur est donné dans cette règle.

## **PARTIE 2 RENSEIGNEMENTS À PRÉSENTER EN FORMAT BDNI**

### **2.1 Renseignements sur l'inscription**

Les formulaires suivants sont présentés à l'autorité en valeurs mobilières en format BDNI :

- 1) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A1;
- 2) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A2;
- 3) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A3;
- 4) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4, ainsi que toute modification des renseignements contenus dans celui-ci ;
- 5) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5 ;
- 6) le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A7.

## **PARTIE 3 PRÉSENTATION DE RENSEIGNEMENTS À LA BDNI**

### **3.1 Présentation de renseignements à la BDNI**

- 1) Le déposant BDNI qui est tenu, en vertu de la législation en valeurs mobilières, de présenter des renseignements en format BDNI le fait de la façon suivante :
  - a) en utilisant le site Web BDNI,
  - b) en utilisant le numéro BDNI du déposant BDNI, de la personne physique autorisée ou de l'établissement;
  - c) en se conformant aux obligations prévues par la présente règle.
- 2) Les obligations prévues par la législation en valeurs mobilières concernant le format d'impression des déclarations ou des renseignements à déposer ou le nombre d'exemplaires à déposer ne s'appliquent pas aux renseignements présentés à la BDNI conformément à la présente règle.
- 3) La présentation de renseignements à la BDNI d'un déposant BDNI est faite par un représentant autorisé de la société.

### **3.2 Obligations de la société déposante**

La société déposante doit respecter les obligations suivantes :

- a) être inscrite auprès de l'administrateur de la BDNI pour utiliser la BDNI;
- b) avoir un seul représentant en chef inscrit auprès de l'administrateur de la BDNI;
- c) être titulaire d'un seul compte BDNI;
- d) aviser l'administrateur de la BDNI de la nomination du représentant en chef dans les cinq jours ouvrables suivant cette nomination;
- e) aviser l'administrateur de la BDNI de tout changement de représentant en chef dans les cinq jours ouvrables suivant ce changement;
- f) présenter les renseignements en format BDNI concernant tout changement du nom, du numéro de téléphone ou de l'adresse électronique du représentant, autre que le représentant en chef, dans les cinq jours ouvrables suivant ce changement.
- g)

## **PARTIE 4 PAIEMENT DES FRAIS AU MOYEN DE LA BDNI**

#### **4.1 Frais de présentation**

- 1) La société déposante paie les frais de présentation de renseignements à la BDNI par prélèvement automatique.
- 2) Le paiement visé au paragraphe 1) est prélevé dans le compte BDNI de la société déposante.

#### **4.2 Frais d'inscription annuels**

- 1) La société déposante paie les frais d'inscription annuels par prélèvement automatique.
- 2) Le paiement visé au paragraphe 1) est prélevé dans le compte BDNI de la société déposante.

#### **4.3 Frais annuels d'utilisation**

- 1) La société déposante paie les frais annuels d'utilisation de la BDNI par prélèvement automatique.
- 2) Le paiement visé au paragraphe 1) est prélevé dans le compte BDNI de la société déposante.

#### **4.4 Droits exigibles pour dépôt tardif**

- 1) La société déposante paie par prélèvement automatique les droits exigibles pour le dépôt tardif qu'elle est tenue de payer en raison d'une activité emportant la présentation de renseignements à la BDNI.
- 2) Le paiement visé au paragraphe 1) est prélevé dans le compte BDNI de la société déposante.

#### **4.5 Dispense pour les personnes inscrites non résidentes du Canada**

L'alinéa *c* de l'article 3.2 et les articles 4.1 à 4.4 ne s'appliquent pas à la société inscrite qui remplit les conditions suivantes :

- a)* elle n'a d'établissement dans aucun territoire du Canada ;
- b)* elle n'a de compte auprès d'aucun membre de l'Association canadienne des paiements ;
- c)* elle n'est pas membre du même groupe qu'une société inscrite résidente d'un territoire du Canada ;

- d) elle paie les droits visés aux articles 4.1 à 4.4 à l'administrateur de la BDNI au plus tard dix jours ouvrables après l'échéance.

## **PARTIE 5 DISPENSE POUR DIFFICULTÉS TEMPORAIRES**

### **5.1 Dispense pour difficultés temporaires**

- 1) Si des difficultés techniques imprévues l'empêchent de présenter des renseignements en format BDNI dans le délai prescrit par la législation en valeurs mobilières, le déposant BDNI peut les présenter en format papier ou en format BDNI au plus tard cinq jours ouvrables après l'expiration du délai prévu pour la présentation.
- 2) Le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A5 en format papier est présenté pour modifier les renseignements contenus dans le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4.
- 3) Si des difficultés techniques imprévues l'empêchent de présenter des renseignements en format BDNI, une personne physique déposante qui demande à s'inscrire peut la présenter en format papier.
- 4) Le déposant BDNI qui présente des renseignements en format papier conformément au présent article doit indiquer, en majuscules, dans le haut de la première page la mention suivante :

*CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5.1 DE LA NC 31-102 SUR LA BASE DE DONNÉES NATIONALE D'INSCRIPTION, LE[LA] PRÉSENT[E] [PRÉCISER LE TYPE DE DOCUMENT] EST PRÉSENTÉ[E] EN FORMAT PAPIER SOUS LE RÉGIME DE LA DISPENSE POUR DIFFICULTÉS TEMPORAIRES.*

- 5) Le déposant BDNI qui présente des renseignements en format papier conformément au présent article doit présenter de nouveau les renseignements en format BDNI dès que possible, mais au plus tard dix jours ouvrables après que les difficultés techniques imprévues ont été réglées.

## **PARTIE 6 DISPENSE**

### **6.1 Dispense**

- 1) L'agent responsable ou l'autorité en valeurs mobilières peut accorder une dispense de l'application de tout ou partie des dispositions de la présente règle, sous réserve des conditions ou restrictions prévues par la dispense.
- 2) Nonobstant le paragraphe 1), en Ontario, seul l'agent responsable peut accorder une telle dispense.

- 3) Sauf en Ontario, cette dispense est accordée conformément à la loi visée à l'annexe B de la Norme canadienne 14-101, *Définitions*, vis-a-vis du nom du territoire intéressé.

***INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À LA NORME CANADIENNE 31-102  
SUR LA BASE DE DONNÉES NATIONALE D'INSCRIPTION***

**PARTIE 1 CHAMP D'APPLICATION ET OBJET**

**1.1. Objet**

La Norme canadienne 31-102 sur la *base de données nationale d'inscription* (la « Norme canadienne 31-102 ») a pour objet d'établir les obligations relatives à la présentation de renseignements sur l'inscription par voie électronique au moyen de la Base de données nationale d'inscription (la « BDNI »).

**PARTIE 2 PRODUCTION DE RENSEIGNEMENTS DÉPOSÉS EN FORMAT BDNI**

**2.1.** La législation en valeurs mobilières de plusieurs territoires prévoit l'obligation de produire ou de rendre accessible l'original ou une copie conforme des renseignements déposés en vertu de cette législation. L'autorité en valeurs mobilières compétente ou l'agent responsable compétent, selon le cas, considère qu'elle ou il peut satisfaire à cette obligation, dans le cas des renseignements déposés en format BDNI, en fournissant une copie papier ou toute autre sortie imprimée lisible des renseignements comportant une attestation ou accompagnée d'une attestation de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable selon laquelle il s'agit d'une copie des renseignements déposés en format BDNI.

**PARTIE 3 DATE DE DÉPÔT**

**3.1.** L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable estime que les renseignements déposés en format BDNI sont, pour l'application de la législation en valeurs mobilières, déposés le jour où leur transmission à la BDNI est complétée.

**PARTIE 4 COPIE OFFICIELLE DES RENSEIGNEMENTS DÉPOSÉS EN FORMAT BDNI**

**4.1.** Pour l'application de la législation en valeurs mobilières, des directives en valeurs mobilières ou toute fin connexe, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable estime que la copie officielle de tous les renseignements déposés en format BDNI par un déposant BDNI est la version électronique enregistrée dans la BDNI.

**PARTIE 5 QUALITÉ DE MANDATAIRE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**5.1.** L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable estime que le représentant autorisé de la société qui fait une présentation de renseignements à la BDNI est le mandataire de la société ou de la personne physique concernée par le dépôt.

## **PARTIE 6 OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ DÉPOSANTE**

**6.1.** L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable s'attend à ce que les sociétés déposantes prennent les mesures suivantes conformément aux processus exposés dans le Manuel de l'utilisateur BDNI :

- a) s'inscrire auprès de l'administrateur de la BDNI;
- b) tenir à jour l'information relative à leur inscription à la BDNI;
- c) tenir à jour l'information relative à leur compte BDNI.

## **PARTIE 7 PRÉSENTATION DE RENSEIGNEMENTS RELATIVEMENT À LA LOI SUR LES CONTRATS À TERME SUR MARCHANDISES**

**7.1.** En Ontario, l'autorité en valeurs mobilières estime que la personne tenue de présenter les mêmes renseignements en vertu de la Norme canadienne 31-102 et de la *Rule 31-509 (Commodity Futures Act)* peut ne déposer qu'un seul formulaire prévu par l'un de ces textes pour remplir ses obligations.

**7.2.** Au Manitoba, la Norme canadienne 31-102 est prise en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de la *Loi sur les contrats à terme de marchandises*. Il n'est pas nécessaire de présenter les mêmes renseignements deux fois pour satisfaire aux dispositions de ces lois.